

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

#### ODDO ET CIE

Société en commandite par actions au capital de 60 000 000 euros  
Siège social: 12, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris.  
652 027 384 R.C.S Paris.

*Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 28 mars 2012.*

#### Partie A. – Etats financiers au 31 décembre 2011

##### Bilan :

(en milliers d'euros)

Actif	Note	31/12/11	31/12/10
Caisse, banques centrales, CCP	3.1	5 662	4 177
Effets publics et valeurs assimilées	3.2		0
Créances sur les établissements de crédit	3.3	299 188	360 585
Opérations avec la clientèle	3.4	296 834	231 996
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.5	432 933	233 139
Actions et autres titres à revenu variable	3.5	140 052	53 973
Participations et autres titres détenus à long terme	3.6	303	268
Parts dans les entreprises liées	3.7	79 358	136 708
Immobilisations incorporelles	3.8	55 339	54 495
Immobilisations corporelles	3.9	1 289	746
Actions propres	3.10	14 417	13 460
Comptes de négociation et de règlement	3.11	131 547	65 215
Autres actifs	3.12	341 860	303 999
Comptes de régularisation	3.13	144 730	108 591
<b>Total</b>		<b>1 943 512</b>	<b>1 567 352</b>

Passif	Note	31/12/11	31/12/10
Banques centrales, ccp	3.14		0
Dettes envers les établissements de crédit	3.15	321 849	107 562
Opérations avec la clientèle	3.16	569 582	505 602
Dettes représentées par un titre	3.17	178 096	211 233
Autres passifs	3.12	75 494	80 037
Comptes de régularisation	3.13	162 540	151 880
Comptes de négociation et de règlement	3.11	145 752	96 132
Dettes subordonnées	3.17	100 000	100 000
Provisions pour risques et charges	3.18	15 024	9 234
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)			
Capitaux propres (hors FRBG)	3.19	371 175	305 672
Capital souscrit		60 000	60 000
Prime d'émission		102 980	31 217

Réserves		188 896	173 713
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissement		32	32
Report à nouveau (+/-)			
Résultat de l'exercice		23 267	40 710
Total		1 943 512	1 567 352

### Engagements hors-bilan

(en milliers d'euros)

	Note	31/12/11	31/12/10
Engagements donnés	5.1	327 722	47 408
Engagements de financement		3 031	1 934
Engagements de garantie		11 584	42 834
Engagements sur titres		237 614	2 640
Engagements reçus	5.2	344 463	274 264
Engagements de financement		185 402	160 353
Engagements de garantie		156 894	110 236
Engagements sur titres		2 167	3 675

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

	Note	31/12/11	31/12/10
+ Intérêts et produits assimilés	4.1	26 945	17 825
- Intérêts et charges assimilées	4.2	26 366	11 882
+ Revenus des titres à revenu variable	4.3	28 397	70 169
+ Commissions (produits)	4.4	91 460	82 157
- Commissions (charges)	4.4	27 495	21 469
+/- gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	4.5	74 019	3 032
+/- gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	4.6	- 4 628	-3 801
+ Autres produits d'exploitation bancaire	4.7	1 160 282	1 246 971
- Autres charges d'exploitation bancaire	4.8	1 145 829	1 186 539
Produit net bancaire		176 785	196 463
- Charges générales d'exploitation	4.9	155 592	156 087
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations		5 351	3 739
Résultat brut d'exploitation		15 842	36 637
+/- Coût du risque	4.10	1 074	-2 038
Résultat d'exploitation		16 916	34 599
+/- Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés		- 2 936	-6 583
Résultat courant avant impôt		13 980	28 016
+/- Résultat exceptionnel	4.11	30	
- Impôt sur les bénéfices	4.12	9 257	-12 694
+/- Dotation/reprise des fonds pour risques bancaires généraux			
+/- Dotation/reprise amortissements dérogatoires			
Résultat net		23 267	40 710
Résultat par action (en euros)		12,41 €	21,71 €

### Affectation du résultat

L'assemblée générale, conformément aux propositions de la Gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

Réserve légale : 0,00 euro  
 Réserve ordinaire : 6 692 155,23 euros  
 Dividendes : 16 574 399,47 euros

Soit la totalité du bénéfice social : 23 266 554,70 euros

L'assemblée prend acte qu'un montant de dividende de 16 574 399,47 euros, soit 8 euros par action, prélevé sur le bénéfice de l'exercice et les réserves distribuables, sera versé aux actionnaires.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, ce dividende ouvrira droit à un abattement de 40 % applicable aux personnes physiques résidentes fiscales en France.

Conformément à la loi, les contributions sociales (représentant 12,1 % du montant des dividendes) seront prélevées à la source par l'établissement payeur sur le montant brut du dividende.

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes
2010	12 € net par action (éligible à la réfaction de 40 %)
2009	8 € net par action (éligible à la réfaction de 40 %)
2008	2 € net par action (éligible à la réfaction de 40 %)

Cette résolution, soumise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### Annexes aux états Financiers

#### Note 1 – Présentation des comptes

— Présentation des comptes

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2011 ont été établis conformément aux dispositions des règlements n° 2000-03, 2004-16 et 2005-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux documents de synthèse individuels des établissements de crédit, modifiant le règlement CRBF n° 91-01. Le changement de statut n'a pas d'impact sur les méthodes de comptabilisation au sein du groupe.

#### Note 2 – Principes et méthodes comptables

Les états financiers sont exprimés en milliers d'euros.

— Evaluation des créances et dettes en euros

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances présentant un risque de non recouvrement total ou partiel ou ayant un caractère contentieux font individuellement l'objet de dépréciation constituée par dotation au compte de résultat. Ces provisions sont inscrites en minoration de l'actif.

Par ailleurs les risques financiers, hors créances contentieuses, font l'objet de dotations aux provisions pour risques et charges.

— Evaluation des créances et dettes en devises

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours du fixing à la date de clôture de l'exercice. Les plus-values et les moins-values réalisées ou latentes sont enregistrées au compte de résultat.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n° 2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit prescrit de constituer en valeur actualisée les provisions couvrant les pertes attendues sur les encours douteux et douteux compromis.

— Portefeuille-titres

Les titres recouvrent, notamment, les valeurs suivantes, émises en France ou à l'étranger :

- valeurs mobilières à revenu fixe ou à revenu variable,
- bons du Trésor,
- autres titres de créances négociables,
- instruments du marché interbancaire.

Ces titres font l'objet d'un classement selon l'intention qui préside à leur détention et sont, conformément au règlement n° 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire, répartis entre les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement et titres de participation et de filiales.

Opérations de transaction sur titres. — Les titres de transaction, acquis en vue d'une cession à court terme sont comptabilisés au bilan en opérations de transaction sur titres. Ils sont évalués à la valeur du marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est comptabilisé en date de clôture dans les résultats de l'exercice.

Titres empruntés et titres prêtés. — Les titres reçus ou donnés en pension livrée sont enregistrés à l'actif ou au passif selon la catégorie de la contrepartie.

Les titres prêtés sont maintenus dans leur portefeuille d'origine à l'actif et inscrits dans un sous-compte "titres prêtés" pour leur valeur comptable.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la catégorie des "titres de transaction". Une dette représentative des titres empruntés est corrélativement inscrite au passif dans la rubrique "dettes représentées par un titre".

Les garanties reçues ou versées en espèces sur les prêts et emprunts de titres sont inscrites en autres actifs et en autres passifs.

Les produits et charges correspondants sont intégrés au compte de résultat prorata temporis.

Les titres prêtés ou donnés en pension sont maintenus dans le portefeuille et sont évalués lors de chaque arrêté selon les règles applicables à la catégorie à laquelle ils se rapportent.

Titres de placement. — Les titres de placement, titres acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à six mois, sont enregistrés au bilan à leur prix d'achat hors coupon couru.

A la clôture de l'exercice, les titres de placement sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées, seules les moins values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation du portefeuille titres.

Les revenus du portefeuille sont enregistrés nets des crédits d'impôt.

Les plus et moins-values de cession réalisées sur les titres de placement, ainsi que les dotations et reprises de dépréciation sont enregistrées dans la rubrique "Gains/Pertes sur opérations de placement et assimilés". Toutefois, en cas de risque de crédit avéré sur titres à revenu fixe, il est constitué une provision pour créances douteuses portée au compte de résultat au poste "Coût du risque".

Les titres de placement peuvent être transférés dans la catégorie « titres d'investissement » si notamment :

- une situation exceptionnelle de marché nécessite un changement de stratégie de détention ;
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si la Société a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Titres d'investissement. — Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés de la catégorie titres de placement avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels la Société a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance, en disposant notamment de la capacité de financement nécessaire pour continuer à détenir ces titres jusqu'à leur échéance et en n'étant soumis à aucune contrainte existante juridique ou autres qui pourrait remettre en cause l'intention de détenir les titres d'investissement jusqu'à leur échéance. Les titres d'investissement incluent également les titres de placement que la Société a décidé de reclasser dans les conditions particulières décrites ci-dessus (situation exceptionnelle de marché ou titres qui ne sont plus négociables sur un marché actif).

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille titres, sauf en cas de risque de crédit avéré.

Titres de participations et de filiales. — Sont considérés comme titres de participations et filiales les titres de société dont une fraction notable du capital est détenue de façon durable.

Ils sont comptabilisés à leur valeur d'apport ou à leur valeur d'acquisition.

S'agissant de titres non cotés, ils sont évalués à leur valeur d'usage par référence notamment à la valeur d'actif net et à la rentabilité des sociétés concernées.

Les moins values latentes issues de ces estimations sont provisionnées, les plus values latentes n'étant pas comptabilisées.

Les résultats de cession de titres de participations et de filiales sont classés dans les produits et charges exceptionnels.

Les titres figurent à l'actif du bilan publiable dans les postes suivants :

- Effets publics et valeurs assimilées,
- Obligations et autres titres à revenu fixe,
- Actions et autres titres à revenus variable,
- Participations et autres titres détenus à long terme,
- Parts dans les entreprises liées.

— Comptes de négociation et de règlement

Les comptes enregistrent, au coût de négociation, dès la date de transfert de propriété, l'ensemble des achats et des ventes d'instruments financiers pour compte de tiers dont les opérations de livraison et de règlement ne sont pas encore dénouées à l'exception des négociations sur le marché français stipulées à règlement différé (SRD) qui sont enregistrées en fin de mois.

— Activité de trading de métaux non ferreux

Les achats et les ventes de métaux non ferreux (aluminium, cuivre, étain) sont comptabilisés au fur et à mesure des livraisons de l'exercice dans les postes « Autres produits d'exploitation bancaire » et « Autres charges d'exploitation bancaire ». Ces opérations font systématiquement l'objet d'une couverture constituée d'achats ou de ventes à terme de métaux non ferreux sur le marché du London Metal Exchange (LME).

Ces opérations sont principalement libellées en dollar US. Pour toute opération traitée dans une autre devise que l'euro, Oddo & Cie couvre sa position en procédant à une opération de change à terme.

En fin d'exercice, les positions prises sur le London Metal Exchange (LME) et les opérations de change en cours sont réévaluées en prix de marché au cours du dernier jour ouvré et les profits ou pertes latentes éventuelles sont enregistrés en comptabilité.

S'agissant des stocks de métaux, ces derniers sont enregistrés à leur coût historique au fur et à mesure de leur acquisition. La gestion de leurs entrées et sorties suit la règle du "premier entré, premier sorti" (PEPS). Ils figurent à l'actif du bilan au sein du poste "Autres comptes de régularisation, actifs divers".

A la clôture de l'exercice, les stocks sont ensuite réévalués au prix de marché et les gains ou pertes latentes éventuelles sont enregistrés au compte de résultat.

— Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition, hors TVA déductible.

L'application du CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation, et l'évaluation des actifs est, compte tenu de la nature de nos immobilisations et de leur gestion en interne, sans incidence sur leurs valeurs brutes amorties.

Les amortissements sur les immobilisations sont calculés, sur la valeur d'utilité des biens, selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée de vie estimée des biens.

Les durées usuellement retenues sont:

- Logiciels 3/7 ans
- Matériel informatique et de bureautique 1/5 ans
- Mobilier 5/10 ans
- Travaux immobiliers et agencements 3/10 ans
- Matériel et Outillage 3/10 ans

Les valeurs incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur valeur d'acquisition. Elles ne sont pas amorties, mais peuvent éventuellement faire l'objet de dépréciation.

— Résultat et instruments financiers à terme pour compte propre

Les principes comptables adoptés sont ceux définis par les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les instructions de la Commission Bancaire et les avis du Conseil National de la Comptabilité. Ces principes, conformément au CRC 04-18, reposent essentiellement sur la comptabilisation à la juste valeur des instruments financiers dérivés, en fonction de la nature des opérations effectuées, de leur qualification et du type de marché sur lequel ils sont traités.

Les opérations traitées au sein de la société correspondent à des opérations de trading.

Les opérations sur instruments financiers à terme sont comptabilisées, à la date de leur conclusion, sur des comptes d'engagements hors bilan pour la valeur nominale des contrats négociés. Les différences de cours qui se produisent quotidiennement dans les opérations sur instruments financiers à terme, sont directement comptabilisées au compte de résultat.

Les opérations sur options sont également enregistrées, dès leur conclusion, sur les comptes d'engagements hors bilan correspondants, pour la valeur nominale de l'actif sous-jacent auquel les options sont référencées. Les contrats d'options sont comptabilisés à l'actif ou au passif pour la valeur des primes achetées ou vendues, et les différences consécutives aux variations journalières par rapport au cours du marché sont comptabilisées au compte de résultat.

Les garanties déposées auprès des marchés organisés sont comptabilisées à l'actif, dans le poste "AUTRES ACTIFS".

Les opérations de couverture sont valorisées au prix du marché avec correction symétrique de la valeur des instruments couverts.

— Provisions

Les provisions sont comptabilisées selon les dispositions du CRC n° 2000-06 relatif aux passifs. Les provisions pour risques et charges correspondent notamment à l'évaluation des risques identifiés au titre des litiges en cours.

— Engagements hors bilan

Les engagements reçus ou donnés en faveur de tiers ainsi que ceux liés aux positions des comptes propres sont inscrits en hors-bilan.

— Charges et produits de l'exercice

Les charges et les produits de l'exercice sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices.

— Engagements de retraite

La convention collective nationale de la Bourse prévoit des engagements au titre des indemnités de fin de carrière. Ces indemnités sont évaluées sur la base des droits acquis à la clôture de l'exercice et en fonction des probabilités relatives à la mortalité et la rotation du personnel.

L'estimation de ces engagements de fin de carrière est comptabilisée sous forme de provision, conformément à la méthode préférentielle recommandée par le CNC n°03-01.

— Régime fiscal

Le taux d'impôt à appliquer est celui en vigueur à la clôture de l'exercice. Les crédits d'impôts sur les revenus du portefeuille ne sont pas comptabilisés, et s'imputent sur la charge fiscale de l'exercice.

La Société est tête d'un groupe d'intégration fiscale. Le principe appliqué est le suivant : la charge d'impôt est calculée sur la base du résultat fiscal social après imputation des crédits d'impôts de l'année, des déficits ou moins values que la société aurait pu imputer en l'absence de groupe fiscal. Les économies d'impôt liées au groupe fiscal lui appartiennent. Ces règles découlent de l'application des conventions d'intégration, selon la méthode de la seconde conception de répartition de l'impôt.

Les sociétés appartenant au groupe d'intégration fiscale sont : ODDO Asset Management, ODDO Contrepartie, Oddo Corporate Finance, Kalibraxe et Oddo Madeleine.

### Note 3 – Informations sur les postes du bilan

#### 3.1. Caisses, banques centrales, CCP (actif) :

	31/12/11	31/12/10

Caisses	11	21
Banques centrales	5 651	4 156
CCP	0	0
Total	5 662	4 177

## 3.2. Effets publics et valeurs assimilées :

	31/12/11	31/12/10
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- A moins d'un mois	0	0
- De un à trois mois	0	0
- A plus de trois mois	0	0
Sous-total	0	0
Créances rattachées	0	0
Total brut	0	0

## 3.3. Créances sur les établissements de crédit :

	31/12/11	31/12/10
Créances sur les établissements de crédit		
- A vue (*)	242 184	338 499
- A terme	6 126	0
- Titres reçus en pension livrée à - 1 mois	22 579	
- Titres reçus en pension livrée à + 3 mois	21 470	22 086
Sous-total	292 360	360 585
Créances rattachées	6 829	0
Total brut	299 188	360 585
Provisions	0	0
Total net	299 188	360 585

(\*) Créances sur les établissements de crédit à moins d'un mois.

## 3.4. Opérations avec la clientèle :

	31/12/11				31/12/10
	Brut	Douteux	Provisions	Net	Net
Autres concours à la clientèle	93 690	0	0	93 690	66 107
Titres reçus en pension livrée	14 938	0	0	14 938	780
Compte ordinaires débiteurs	182 830	3 460	3 460	182 830	160 077
Prêts participatifs	4 750	0	0	4 750	4 750
Sous-total	296 208	3 460	3 460	296 208	231 714
Créances rattachées	626	0	0	626	282
Total	296 834	3 460	3 460	296 834	231 996

Ventilation des opérations avec la clientèle par échéances (hors créances rattachées) :

Créances sur la clientèle	31/12/11	31/12/10
Moins de 1 mois	199 225	160 359
De 1 à 3 mois	12 917	26 578
De 3 à 6 mois	6 073	5 829
De 6 mois à 1 an	18 227	7 202

De 1 an à 5 ans	44 600	25 542
Plus de 5 ans	15 166	6 204
Total	296 208	231 714

## 3.5. Portefeuille titres :

Détermination du prix de marché. — Le prix de marché, auquel sont évaluées, le cas échéant, les différentes catégories de titres, est déterminé de la façon suivante :

- les titres négociés sur un marché actif sont évalués au cours le plus récent ;
- si le marché sur lequel le titre est négocié n'est pas ou plus considéré comme actif, Oddo & Cie détermine le prix du titre à l'aide de techniques d'évaluation (modèles internes de valorisation). Ces techniques intègrent l'utilisation de données issues de transactions récentes, d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux. Ces modèles internes sont régulièrement testés par des experts de la Direction des risques, indépendants des lignes métiers, qui s'assurent de la validité des données et des paramètres utilisés.

La détermination du caractère actif ou non d'un marché, s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions pour un instrument identique ou similaire, la raréfaction des valeurs restituées par les sociétés de service, la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

La méthode de valorisation des titrisations retenue par la Société. — En 2007 et 2008 nous avons constaté une absence de prix fiables sur les lignes détenues en compte propre. Dans ces conditions, la méthode de valorisation de la juste valeur s'est appuyée notamment sur l'utilisation des spreads génériques publiés par des banques américaines. Ces spreads sont des spreads moyens réunis par la recherche et le trading de ces banques et sont diffusés hebdomadairement. Ils prennent donc en compte le surspread d'illiquidité dans le marché. En complément, d'autres sources de spread sont utilisées, notamment Bloomberg pour les spread de CDS corporate.

Au cours de l'exercice 2011, nous avons constaté un retour de la liquidité sur certains produits, et nous avons, dans ce contexte, valorisé certaines lignes sur la base de cours contributeurs et maintenu la méthode de valorisation fondée sur les spread pour les autres lignes.

Des stress tests ont par ailleurs été réalisés (risques de liquidation, non paiement des coupons ...) et ont permis de mettre en place des provisions supplémentaires comme par exemple :

- la dégradation du rating et du spread en cas d'outlook négatif sur le rating pour les CDO
- une provision supplémentaire sur les CDO non investment grade

Le risque de crédit sur les CDO d'ABS a été couvert par des analyses détaillées à partir de scénarii en matière de taux de remboursement anticipé de taux de défaut anticipé et de taux de sévérité des pertes des actifs sous-jacents.

Pour les titres classés en investissement, des analyses détaillées ont été menées à partir de scénarii en matière de taux de remboursement anticipé de taux de défaut anticipé et de taux de sévérité des pertes des actifs sous-jacents.

Lorsque ces analyses ont fait ressortir une valeur de remboursement inférieure au pair sur le scénario de base ou que la valorisation compte tenu des spreads appliqués s'est retrouvée très inférieure au pair ou que l'exposition sur le marché du subprime s'est avérée très importante avec un niveau de protection insuffisant compte tenu des pertes attendues une provision pour « défaillance émetteur » a été constatée en coût du risque.

## a) Ventilation par nature de titre :

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Fixe	Variable	Total	Fixe	Variable	Total
Transaction - Effets publics	0	0	0	0	0	0
Transaction - Autres	50 186	102 361	152 547	20 406	28 256	48 662
Placement - Effets publics	0	0	0	0	0	0
Placement - Autres (1)	390 577	41 176	431 753	190 835	28 370	219 205
Investissement	28 293	0	28 293	74 445	0	74 445
Sous-total	469 056	143 537	612 593	285 686	56 626	342 312
Créances rattachées	1 113	3 168	4 281	834	0	834
Total brut	470 169	146 705	616 874	286 520	56 626	343 146
Provisions	-37 236	-6 653	-43 889	-53 381	-2 653	-56 034
Total net	432 933	140 052	572 985	233 139	53 973	287 112

(1) Les plus values latentes, sur portefeuille de placement, s'élèvent à 2 219 K€.

## b) Ventilation par échéance des titres à revenus fixes et variables :

	Transaction	Placement Brut	Investissement Brut	Total
Moins de 3 mois	50 002	3 755	0	53 757
De 3 mois à 1 an	0	20 993	0	20 993

De 1 an à 5 ans	184	236 643	0	236 827
+ de 5 ans	0	129 186	28 293	157 479
Actions et autres titres à revenu variable	102 361	41 176	0	143 537
Total général	152 547	431 753	28 293	612 593

c) Ventilation par nature de titre du portefeuille de placement fixe :

	Nominal ou encours valorisé	Quote part du portefeuille
Taux variable	385 812	98.78
Taux fixe swappé	0	0.00
Taux fixe	4 765	1.22
Total	390 577	100.00

Les comptes d'opérations de transaction sur titres enregistrent la contre valeur des négociations de titres effectuées par ODDO & Cie pour son propre compte. Ces positions sont valorisées à la valeur du marché à la date de clôture. Le solde global des écarts d'évaluation est comptabilisé au compte de résultat.

Les opérations de gré à gré, notamment les émissions de warrants et de produits OTC, réalisées par ODDO & Cie sont enregistrées au cours de réalisation de l'opération et réévaluées selon un cours validé par le « Contrôle des Risques » indépendamment des équipes de front-office.

d) Transfert de portefeuille :

Les circonstances exceptionnelles qui ont affectées l'ensemble des marchés financiers au cours des années 2007 et 2008 ont conduit la Société à procéder au 1er juillet 2008 à des reclassements d'actifs financiers non-dérivés hors de la catégorie « titres de placement ». Ces reclassements ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par le règlement n° 2008-17 du 10 décembre 2008. La Société a identifié au sein de ses portefeuilles de placement un certain nombre d'actifs financiers qui n'étaient plus, au 1er juillet 2008, négociables sur un marché actif. La Société a alors décidé de reclasser à cette date, dans la catégorie « Titres d'investissement », les actifs financiers ainsi identifiés qu'elle a désormais la capacité et l'intention de détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance.

Par ailleurs, aucun reclassement n'a été effectué au cours de l'exercice 2011.

3.6. Participations, autres titres détenus à long terme :

	31/12/11			31/12/10		
	Brut	Prov.	Net	Brut	Prov.	Net
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Autres entreprises financières	82	0	82	82	0	82
Autres entreprises non financières	221	0	221	186	0	186
Total	303	0	303	268	0	268

3.7. Parts dans les entreprises liées :

Renseignements détaillés sur chaque filiale

Filiales détenues à plus de 50 % du capital :

	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de détention en %	PNB hors taxe	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Résultats du dernier exercice clos
Kalibra XE	2 163	- 1 042	100	438	0	- 1 022
ODDO Corporate Finance	4 050	595	100	17 326	3 321	1 663
ODDO Asset Management	7 500	-8 468	99.99	87 509	14 778	18 614
ODDO Contrepartie	2 000	-2.800	99.99	6 372	4 918	3 970
ODDO Madeleine	1 200	1 749	99.99	43	0	36
ODDO S V	4 508	902	99.76	3 814	1 908	175
ODDO Securities (USA)	2 125	4 194	100	5 216	0	560
Société Financière Aquitaine	48	-10	99.98	0	0	-7
ODDO Services Luxembourg	770	0	100	407	0	-333
ODDO Research Institute	181	14	60	2 150	130	383

ODDO Options	2 217	474	59.14	12 926	0	1 937
SAX Patrimoine Gestion	37	957	62.89	2 573	65	-227

Filiales détenues de 10 à 50 % du capital :

	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de détention en %	PNB hors taxe	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Résultats du dernier exercice clos
Génération Vie	42 498	9 364	47.50	416 944	0	5 155
COGEFI	4 025	4 118	34.01	5 447	89	401
BEMO	1 546	-541	50	377	0	-69
La Banque Postale GP	1 000	5 100	49	20 587	1 946	5 505
Zarifi Ent Invest	4 519	834	50	550	0	123

Renseignements globaux par type de filiale :

	31/12/11			31/12/10		
	Brut	Prov	Net	Brut	Prov	Net
Etablissements de crédit	3 355	0	3 355	64 404	0	64 404
Autres entreprises financières (dont mises en équivalence)	12 167	0	12 167	14 849	3 682	11 167
Autres entreprises non financières (dont mises en équivalence)	70 245	6 409	63 836	67 658	6 521	61 137
Total	85 567	6 409	79 358	146 911	10 203	136 708

3.8. Immobilisations incorporelles :

Ce poste se décompose ainsi :

	31/12/11	31/12/10
Fonds de commerce	48 992	45 760
Droit d'usage nom commercial	10	10
Logiciels	18 032	14 594
Autre Immobilisations	0	0
Amortissements et provisions	13 763	5 869
Immobilisations incorporelles	53 270	54 495
Immobilisations en cours	2 068	0
Total immobilisations	55 339	54 495

3.9. Immobilisations corporelles :

Ce poste se décompose ainsi :

	31/12/11	31/12/10
Mobilier	1 474	626
Amortissements	1 074	556
Matériel	4 472	3 891
Amortissements	4 085	3 603
Matériel de transport	270	13
Amortissements	144	13
Agencements	10 883	9 223
Amortissements	10 507	8 835
Sous total Immobilisations corporelles	1 289	746

Immobilisations en cours	0	0
Total immobilisations	1 289	746

## 3.10. Actions propres :

	31/12/11	31/12/10
Actions propres (1 et 2)	14 417	13 460
Provisions	0	0
Total net	14 417	13 460

(1) Depuis 2002, ODDO & CIE octroie à ses salariés des rémunérations en actions soit sous forme d'Option d'Achat soit sous forme d'Attribution Gratuite d'Action. Ces plans sont systématiquement couverts par des achats d'actions propres.

Au 31 décembre 2011, le nombre total d'actions propres détenues par ODDO & CIE est de 87 242 actions pour un montant de 14 417 K€, représente 4.65 % du capital.

La valeur du titre ODDO & CIE au 31 décembre 2011 est de 210.75 euros par action.

(2) Les actions détenues dans la perspective d'une attribution aux salariés sont inscrites dans la catégorie des titres de placement et évaluées au plus bas de leur valeur de marché et de leur prix d'acquisition

## 3.11. Comptes de négociation et de règlement :

Ce poste englobe l'ensemble des opérations d'intermédiation faites pour le compte de nos clients.

Les comptes "Acheteurs", "Vendeurs" et "Règlement" des intermédiaires financiers conformément aux dispositions comptables applicables aux sociétés de bourse ont été compensés, pour ne faire apparaître par établissement que la créance ou la dette nette.

	31/12/11		31/12/10	
	Actif	Passif	Actif	Passif
OPCVM	0	0	0	0
Entreprises Investissement	0	0	0	0
Etablissements de crédit	124 948	140 081	56 038	94 659
Autres institutions financières	536	346	0	0
Clients en conservation	6 063	4 682	9 098	607
Autres opérations sur titres	0	643	79	866
Comptes de négociation et de règlement	131 547	145 752	65 215	96 132

## 3.12. Autres actifs et passifs :

	31/12/11		31/12/10	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments conditionnels	0	0	640	878
Dépôts et cautionnements	19 553	31 936	21 715	23 582
Dépôt RELIT	3 491	0	5 560	0
Déposit marchés dérivés	16 967	0	18 527	0
Cptes de règlement « Chambre de Compensation »	11 064	6 172	1 254	12 347
Cptes de règlement « Etablissements de Crédit	0	0	0	0
Etat français - impôt société	4 278	0	10 060	0
Etat français - autres	4 517	6 981	3 319	3 269
Etat étranger	51	901	0	15
Personnel	284	20 969	154	14 455
Organismes sociaux	0	4 585	0	3 702
Clients (1)	118 551	0	111 877	0
Fournisseurs	962	3 887	1 124	18 265
Divers (2)	161 009	28	129 461	3 480
Créances douteuses	9 637	0	2 388	0
Provisions créances douteuses	-8 858	0	-2 122	0

Créances et dettes rattachées	354	35	42	44
Total	341 860	75 494	303 999	80 037

(1) Ce poste représente essentiellement pour 102 016 k€ des créances et dettes liées à l'activité de négoce de métaux non ferreux.

(2) Ce poste à l'actif représente essentiellement le stock de métaux non ferreux pour 161 007 K€.

### 3.13. Comptes de régularisations actifs et passifs :

	31/12/11		31/12/10	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Opérations de recouvrement	2	266	112	125
Charges/produits constatés d'avance	2 731	224	7 133	331
Prime d'émission des obligations	102	0	106	0
Personnel	0	23 141	0	29 322
Organismes sociaux	0	9 979	0	2 854
Impôts et taxes	0	30	0	36
Fournisseurs	0	3 932	0	9 803
Groupe	0	4 852	0	0
Autres comptes de régularisation (*)	141 895	120 116	101 240	109 409
Total	144 730	162 540	108 591	151 880

(\*) Dont Activités métal pour 98 550 K€ à l'actif et 79 395 K€ au passif.

### 3.14. Banques centrales, CCP (passif) :

	31/12/11	31/12/10
Banques centrales	0	0
CCP	0	0
Total	0	0

### 3.15. Dettes envers les établissements de crédit :

	31/12/11	31/12/10
Dettes sur les établissements de crédit	0	0
-A vue	23 042	35 227
- A terme	280 470	72 335
Titres donnés en pension livrée	18 277	0
Sous-total	321 789	107 562
- Dettes rattachées	60	
Total	321 849	107 562

### 3.16. Opérations avec la clientèle :

	31/12/11			31/12/10		
	à vue	à terme	Total	à vue	à terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial						
- Comptes d'épargne à régime spécial	0	68 766	68 766	0	49 180	49 180
- Dettes rattachées	0	0	0	0	0	0
Sous-total	0	68 766	68 766	0	49 180	49 180
Autres dettes						
- Comptes ordinaires de la clientèle	437 589	0	437 589	451 648	0	451 648

- Emprunts à terme	0	14 148	14 148	0	0	0
- Titres donnés en pension livrée		47 179	47 179	4 584	0	4 584
- Autres dettes diverses	0	1 897	1 897	0	190	190
- Dettes rattachées	0	3	3	0	0	0
Sous-total	437 589	63 227	500 814	456 232	190	456 422
Total	437 589	131 993	569 582	456 232	49 370	505 602

Ventilation des opérations avec la clientèle par échéances :

<b>Dettes sur la clientèle</b>	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
Moins de 1 mois	500 816	456 422
De 1 à 3 mois	0	0
De 3 à 6 mois	0	0
De 6 mois à 1 an	0	0
De 1 an à 5 ans	0	0
Plus de 5 ans	68 766	49 180
Total	569 582	505 602

3.17. Dettes représentées par un titre et dette subordonnée :

	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
Emprunts obligataires (*)	150 000	150 000
Emprunt subordonné	100 000	100 000
Titres du marché interbancaire et créances négociables	22 967	49 242
Titres émis	2 990	3 511
Titres de transaction – Emprunt Titres	427	7 015
Sous-total	276 384	309 768
Dettes rattachées	1 712	1 465
Total	278 096	311 233

Ventilation par échéances :

	<b>31/12/11</b>
Moins de 3 mois	9 396
De 3 mois à 1 an	12 561
De 1 an à 5 ans	153 009
Plus de 5 ans	101 000
Titres à revenus variables & Actions	418
Total	276 384

(\*)  
- Le 29 octobre 2010, un emprunt obligataire de 150 M€ a été émis au prix de 99,87 % du nominal.

L'amortissement se fera au pair et en totalité le 29 octobre 2013. Les obligations portent intérêts au taux fixe de 4,125 % l'an, payable annuellement à terme échu le 29 octobre.

- Le 12 juillet 2007, un emprunt subordonné de 100 M€ a été émis au prix de 99,911 % du nominal.

L'amortissement se fera au pair et en totalité le 12 juillet 2017. Les obligations portent intérêts au taux Euribor 3 mois + 0,65 % l'an, payable trimestriellement à terme échu les 12 octobre, 12 janvier, 12 avril et 12 juillet.

3.18. Provisions :

	<b>Début d'exercice</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises non utilisées</b>	<b>Reprises utilisées</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>Fin d'exercice</b>
Provision pour engagement de retraite	413	0	0	0	167	580

Provisions pour litiges	6 162	1 917	2 297	661	1 874	6 995
Autres provisions pour risques et charges	2 659	172	40	3 025	7 683	7 449
Total	9 234	2 089	2 337	3 686	9 724	15 024

Les « Autres mouvements » correspondent à la reprise des comptes de la Banque d'Orsay issue de la Transmission Universel de Patrimoine en date de janvier 2011.

### 3.19. Variation des fonds propres :

	Début d'exercice	Affectation du résultat	Dividendes	Autres Mouvements	Fin d'exercice
Capital	60 000	0	0	0	60 000
Prime émission, fusion	31 217			71 763	102 980
Réserve légale	6 000			0	6 000
Réserve de PV à LT	0			0	0
Autres réserves	167 713	15 183		0	182 896
Provisions réglementées	32			0	32
Report à nouveau	0			0	
Résultat	40 710	-15 183	-25 527	23 267	23 267
	305 672	0	-25 527	95 030	375 175

Au 31 décembre 2011, le capital de Oddo & Cie entièrement libéré s'élève à 60 000 K€ et se compose de 1 875 000 actions d'une valeur nominale de 32 €.

### Note 4 – Informations sur les postes du compte de résultat

#### 4.1. Intérêts et produits assimilés :

	31/12/11	31/12/10
Produits sur opérations avec les établissements de crédit	4 144	863
Produits sur opérations avec la clientèle	3 024	3 664
Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	19 777	13 298
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Total	26 945	17 825

#### 4.2. Intérêts et charges assimilés :

	31/12/11	31/12/10
Charges sur opérations avec les établissements de crédit	3 044	1 319
Charges sur opérations avec la clientèle	1 341	252
Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	21 981	10 310
Autres intérêts et charges assimilées	0	0
Total	26 366	11 881

#### 4.3. Revenus des titres à revenu variable :

	31/12/11	31/12/10
Titres de placement	989	5
Titres de participation (dividendes)	27 408	70 164
Total	28 397	70 169

#### 4.4. Commissions :

	31/12/11		31/12/10	
	Produits	Charges	Produits	Charges

Opérations de trésorerie et interbancaires	0	610	0	581
Opérations avec la clientèle	20	0	15	0
Opérations sur titres	549	16 136	100	12 550
Opérations de change	0	0	0	0
Opérations de hors-bilan	0	0	0	0
- Engagements sur titres	0	0	212	0
- Instruments financiers à terme	3 938	447	3 522	286
Prestations de services financiers	86 953	10 302	78 308	8 052
Total	91 460	27 495	82 157	21 469

## 4.5. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation (en milliers d'euros) :

	31/12/11		31/12/10	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Titres de transaction	45 632	4 062	30 667	11 375
Opérations de change	98 960	102 085	118 669	119 055
Instruments financiers à terme	65 956	30 382	32 107	47 981
Total	210 548	136 529	181 443	178 411
Solde Net	74 019		3 032	

## 4.6. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés :

	31/12/11		31/12/10	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Cessions	12 765	31 694	457	22 428
Provisions pour dépréciation	19 037	4 737	62 903	44 733
Provisions pour risques et charges	0	0	0	0
Total	31 803	36 431	63 360	67 161
Solde Net	- 4 628		- 3 801	

## 4.7. Autres produits d'exploitation bancaire :

	31/12/11	31/12/10
Refacturation de charges	27 139	25 476
Autres produits accessoires	388	1 057
Divers (*)	1 132 755	1 220 438
Total	1 160 282	1 246 971

(\*) Le poste « divers » se compose de 1 132 066 k€ de vente de métaux non ferreux.

## 4.8. Autres charges d'exploitation bancaire :

	31/12/11	31/12/10
Rétrocession de produits	0	0
Divers (*)	1 145 829	1 186 539
Total	1 145 829	1 186 539

(\*) Le poste « divers » est constitué à hauteur de 1 145 033 K€ d'achats de métaux non ferreux.

## 4.9. Charges générales d'exploitation :

	31/12/11	31/12/10
Frais de personnel	87 804	92 066

Impôts et taxes	3 393	3 427
Locations	15 298	14 364
Rémunérations d'intermédiaires	0	0
Services extérieurs	2 652	4 958
Transports et déplacements	1 731	1 462
Autres charges diverses d'exploitation	44 714	39 810
<b>Total</b>	<b>155 592</b>	<b>156 087</b>

Détail des frais de personnel :

	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
Rémunérations fixes	34 496	31 412
Rémunérations variables	20 803	28 987
Indemnités et avantages divers	5 300	2 172
Participation	1 512	2 656
Charges sociales	24 752	25 366
Impôts, Taxes et versements assimilés sur rémunérations	942	1 473
<b>Total</b>	<b>87 804</b>	<b>92 066</b>

Evolution des effectifs :

	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
Cadres	461	427
Agents de maîtrise	71	70
Employés	48	23
Effectif moyen	580	520

4.10. Coût du risque :

	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
Dotations aux provisions sur créances douteuses	-142	-1 591
Dotations aux provisions pour risques et charges	-2 088	-5 864
Pertes nettes sur créances irrécupérables, récupération sur créances amorties	-10	-837
Pertes non couvertes par provisions	0	0
Reprises de provisions sur créances douteuses devenues disponibles	76	5 168
Reprises de provisions pour risques et charges	3 238	1 086
<b>Total</b>	<b>1 074</b>	<b>-2 038</b>

4.11. Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel s'analyse ainsi :

	<b>31/12/11</b>	<b>31/12/10</b>
Litiges et contentieux	0	0
Autres	30	0
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>30</b>	<b>0</b>

4.12. Impôt sur les bénéfices (en milliers d'euros) :

	<b>31/12/11</b>
Résultat net	23 267
Impôt sur les bénéfices 2011	-9 257

Impôt sur les bénéfices antérieurs	
Résultat avant impôts	14 010
Provisions et charges non déductibles	-1 638
Quote-part dans les bénéfices réalisés par un GIE	
Régime mère/fille	-27 397
Charges antérieurement taxées et reprises de provisions	-7 489
Produits divers non imposables	
Déficit reporté en arrière	
Eléments imposés à taux réduit	
Résultat avant impôt soumis au taux de droit commun	-22 514
Taux d'impôt	34,43
Impôt théorique	0
Avoirs fiscaux	
Régime Intégration fiscale	9 257
Réduction d'impôt mécénat	
Crédit d'impôts	
Contribution Sociale	
Impôt total calculé	9 257

La SCA ODDO & Cie a opté avec certaines de ses filiales pour le régime fiscal de groupe. Le périmètre du groupe comprend, au 31 décembre 2011, cinq filiales. Les conventions signées entre ces dernières et la société mère reposent sur le principe de la prise en compte immédiate dans le résultat de la société mère de l'impact du régime groupe (différence, positive ou négative, entre l'impôt groupe et l'impôt de chaque filiale calculé en l'absence de régime de groupe)

#### Note 5 – Note sur le hors-bilan

##### 5.1. Engagements donnés :

	31/12/2011	31/12/2010
Engagements de financement	3 031	1 934
- Engagements en faveur de la clientèle	3 031	1 934
Engagements de garantie	11 584	42 834
- Capital garanti	8 011	16 951
- Trésor public	1 045	1 045
- Ets de crédit	48	48
- Garantie et caution donnée (1)	0	20 000
- Autres garanties données	2 480	4 790
Engagements sur titres	237 614	2 640
- Titres à livrer (tiers)	2 167	2 640
- Titres à livrer (compte propre)	235 447	0
- Autre Engagement	0	0
Engagements sur titres	75 494	0
Total	327 722	47 408

(1) Garantie et caution donnée accordée à une filiale du Groupe.

##### 5.2. Engagements reçus :

	31/12/2011	31/12/2010
Engagements de financement	185 402	160 353
- Ligne de crédit Crédit Agricole Ile de France	20 000	20 000
- Ligne de crédit CNCE	50 000	50 000
- Ligne de crédit BDF	35 402	44 870

- Ligne de crédit RBOS	25 000	25 000
- Ligne de crédit WEST LB	55 000	20 000
- Sur la clientèle	0	483
Engagements de garantie	156 894	110 236
- sur titres	95 813	57 649
- sur assurance vie	49 897	42 550
- sur la clientèle	11 184	10 037
Engagements sur titres	2 167	3 675
- Titres à recevoir (tiers)	2 167	2 654
- Titres à recevoir (compte propre)	0	1 021
Total	344 463	274 264

## 5.3. Engagements sur instruments financiers à terme :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Opérations fermes		
Opérations contractées à titre de couverture		
- Opérations de gré à gré		
* Swaps de taux	150 000	396 724
* Swaps de taux Groupe	0	0
* Equity swaps	0	3 436
Opérations contractées à titre de gestion de positions		
- Opérations sur marchés organisés		
* Contrats de taux (Futures)	0	2 058
- Opérations de gré à gré		
* Swaps de taux	237 000	0
* Swaps de change	214 845	100 753
* Equity swaps	2 990	3 000
Autres opérations		
Opérations contractées à titre de gestion de positions		
- Opérations de gré à gré		
* Autres contrats fermes de change	136 290	153 714
* Achat à terme de matières premières métaux (LME)	168 790	152 276
* Vente à terme de matières premières métaux (LME)	350 654	262 783
Opérations conditionnelles		
Opérations contractées à titre de gestion de positions		
- Opérations de gré à gré		
* Options sur actions / indices		
- Achat	0	11 694
- Vente	0	10 384

## Instruments financiers à terme. Ventilation par durée :

Instruments dérivés par échéance					
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Swaps	467 417	398 803	205 467	1 000	1 072 686
Achat à terme de matières premières	88 990	150 000	150 000	1 000	389 990
Vente à terme de matières premières	136 804	26 833	5 153		168 790
	226 912	87 460	35 767		350 139

## Note 6 – Informations relatives au risque de contrepartie

### 6.1. Risques de règlement -livraison :

Les risques de contrepartie sont évalués au quotidien afin de répondre aux dispositions du CRBF 2001-01, relatives aux risques de Règlement /Livraison. Les engagements non dénoués pour tous les comptes ouverts sont consolidés par catégorie de clientèle (Banques, Asset Management, Assurances, Corporate ...). Des catégories de limites de risques ont été associées en fonction de la qualité de la signature de chaque type de clientèle. En cas de dépassement une limite d'alerte déclenche une surveillance rapprochée de la part du responsable métier et du comité des risques.

### 6.2. Risques sur les produits Dérivés

Les calculs des montants des équivalents risques et des compensations sont effectués selon les principes énoncés par le Comité de la Régulation Bancaire et Financière dans les règlements n° 91-05 et 95-02 et par la Commission Bancaire dans l'instruction N° 96-06. La valeur de remplacement positive des équivalents risques correspond à l'évaluation au prix de marché des contrats, avant prise en compte des effets de la compensation et des garanties reçues.

La majoration brute est le résultat du montant notionnel de l'opération auquel est appliqué un coefficient de pondération. La majoration nette, quant à elle, est calculée selon la formule définie dans l'instruction n° 96-06.

## Note 7 – Informations relatives à la rémunération des membres des Organes de Direction

Il est entendu par Organes de Direction le collège de la gérance.

Au titre de l'année 2011, les rémunérations allouées à l'ensemble des membres des organes de direction de la société s'élèvent à 4 028 K€.

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Oddo & Cie, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II - Justification de nos appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, marqué par une crise économique et une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- Comme indiqué dans les notes 2 et 3.5 de l'annexe, votre société utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs, ainsi que pour la constitution de certaines provisions. Nos travaux ont consisté à examiner le dispositif de contrôle des modèles utilisés et les hypothèses retenues.
- Votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie, inhérents à ses activités, et de litiges avec la clientèle. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la direction pour identifier et évaluer ces risques ainsi que pour déterminer le montant des dépréciations qu'elle estime nécessaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Gérance et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Levallois Perret, le 27 mars 2012.

*Les commissaires aux comptes :*

PricewaterhouseCoopers Audit  
Agnès Husscherr  
Associée

Pierre-Henri Scacchi et Associés  
Olivier Galienne  
Associé

## Partie B.- Etats financiers consolidés au 31 décembre 2011

### Bilan consolidé :

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2011	31 décembre 2010
<b>Actif</b>			
Caisse, Banques centrales, CCP		5 664	9 797
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	1 220 729	1 422 883
Instruments dérivés de couverture	2.2	440	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2.3	380 630	175 955
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2.5	422 564	576 919
Prêts et créances sur la clientèle	2.6	212 088	222 755
Actifs d'impôts courants et différés	2.7	22 476	35 705
Autres actifs	2.8	617 644	547 551
Participations dans les entreprises mises en équivalence	2.9	43 129	40 279
Immobilisations corporelles et incorporelles	2.10	20 047	10 935
Ecarts d'acquisition	2.10	45 535	49 490
<b>Total actif</b>		<b>2 990 946</b>	<b>3 092 269</b>
<b>Dettes</b>			
Banques centrales		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.11	787 274	821 489
Instruments dérivés de couverture	2.2	-	1 121
Dettes envers les établissements de crédit	2.12	572 152	522 446
Dettes envers la clientèle	2.13	497 520	584 827
Dettes représentées par un titre	2.14	167 033	222 668
Passifs d'impôts courants et différés	2.7	3 431	364
Autres passifs	2.8	445 558	408 010
Provisions pour risques	2.15	19 485	36 017
Dettes subordonnées	2.16	89 014	89 153
<b>Total dettes</b>		<b>2 581 467</b>	<b>2 686 095</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital et réserves liées		66 090	71 359
Réserves consolidées		308 519	252 317
Résultat de l'exercice		36 413	81 537
Sous-total		411 022	405 213
Gains et pertes latents ou différés		-2 889	-801
<b>Total part du Groupe</b>		<b>408 133</b>	<b>404 412</b>
Intérêts minoritaires		1 346	1 762
<b>Total capitaux propres consolidés</b>		<b>409 479</b>	<b>406 174</b>
<b>Total passif</b>		<b>2 990 946</b>	<b>3 092 269</b>



Capitaux propres au 31 décembre 2009	65 721	10 802	-12 093	267 453	-8 984	3 094	325 993	3 429	329 422
Mouvements sur actions propres			-1 367				-1 367		-1 367
Opérations résultant de plans de paiement en actions		8 296		2 255			10 551		10 551
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente					7 762	-2 673	5 089		5 089
Résultat de l'exercice 2010				81 537			81 537	531	82 068
Distribution des dividendes				-17 464			-17 464	-2 134	-19 598
Autres mouvements				73			73	-64	9
Capitaux propres au 31 décembre 2010	65 721	19 098	-13 460	333 854	-1 222	421	404 412	1 762	406 174 *
Mouvements sur actions propres			-957				-957		-957
Opérations résultant de plans de paiement en actions		-4 312					-4 312		-4 312
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente					-3 183	1 095	-2 088		-2 088
Résultat de l'exercice 2011				36 413			36 413	232	36 645
Distribution des dividendes				-25 563			-25 563	-491	-26 054
Autres mouvements				228			228	-157	71
Capitaux propres au 31 décembre 2011	65 721	14 786	-14 417	344 932	-4 405	1 516	408 133	1 346	409 479

Au 31 décembre 2011, le capital de la société Oddo & Cie entièrement libéré s'élève à 60 000 000 € et se compose de 1 875 000 actions d'une valeur nominale de 32 €.

Au 31 décembre 2011, les 87 242 actions détenues par le Groupe pour un montant de 14 417 K€, représentent 4,65 % du capital.

#### Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat avant impôts	44 963	84 912
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 336	4 275
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-11 466	-55 806
Dotations nettes aux provisions	-7 844	-5 744
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-4 652	-5 263
Autres mouvements	2 141	-3 741
Eléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements hors résultat	-18 485	-66 279
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	155 648	-31 936
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-120 718	87 994
Flux liés aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	111 951	70 624
Flux liés aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	-60 640	23 715
Impôts versés	878	-33 983
Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	87 119	116 414
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle	113 597	135 047
Flux liés aux participations	-74 209	-20 601
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-3 332	-1 259
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-77 541	-21 860
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-25 527	-18 022
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-55 998	5 152
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-81 525	-12 870
Flux net de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-45 469	100 317
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	141 642	41 325

Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	9 797	11 016
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	131 845	30 309
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	96 173	141 642
Solde net des comptes de caisse, banques centrales et CCP	5 664	9 797
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	90 509	131 845
Flux net de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-45 469	100 317

### Notes annexes aux comptes consolidés

#### Note 1 - Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

##### 1.1 Normes comptables applicables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe Odco & Cie (« le Groupe ») a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date.

Ce référentiel comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) 1 à 8 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2011.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Normes IFRS et interprétations IFRIC appliquées par le Groupe à compter du 1er janvier 2011

Normes ou interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Date d'application : exercices ouverts à compter du
Amendement à IFRS 1 « Exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants »	30 juin 2010	1er janvier 2011
IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »	19 juillet 2010	1er janvier 2011
Modification d'IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal »	19 juillet 2010	1er janvier 2011
IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres »	23 juillet 2010	1er janvier 2011
Amélioration aux IFRS – mai 2010	18 février 2011	1er janvier 2011

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas d'incidence significative sur la période.

Amendement à IFRS 1 « Exemption limitée d'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants »  
Les premiers adoptants sont autorisés à utiliser, au même titre que les préparateurs existants d'états financiers selon les normes IFRS, les dispositions transitoires incluses dans les amendements IFRS 7 « Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers ».

IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées »

Cette version révisée simplifie les informations à fournir par les entités contrôlées de manière exclusive ou conjointe par l'Etat ou sous influence notable de l'Etat et clarifie la notion de partie liée pour ces entités.

Modification d'IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal »

Cet amendement précise les conditions dans lesquelles un actif net peut être comptabilisé au titre d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en cas de versement exceptionnel effectué d'avance et permettant de diminuer les contributions futures ».

IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres »

Cette interprétation précise le traitement comptable dans les comptes du débiteur d'un échange d'instruments de dettes contre des instruments de capitaux propres. Ces derniers doivent être évalués à leur juste valeur.

L'écart entre la valeur comptable de la dette éteinte et la juste valeur retenue pour l'évaluation des instruments de capitaux propres émis doit être comptabilisé en résultat.

Amélioration aux IFRS – mai 2010

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié 6 amendements à des normes déjà existantes.

Les principales règles d'évaluation et de présentation appliquées pour la préparation de ces comptes consolidés sont indiquées ci-après. Hormis l'application des nouvelles normes et amendements décrits ci-dessus, ces principes et méthodes comptables ont été appliqués de manière constante en 2010 et 2011.

##### 1.2 Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans ces comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions. Les estimations les plus importantes sont indiquées dans l'annexe. Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

##### 1.3 Principes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les comptes de Oddo & Cie et des principales sociétés françaises et étrangères composant le Groupe Oddo & Cie. Les comptes des filiales étrangères ayant été établis d'après les règles comptables des pays d'origine, les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes comptables du Groupe Oddo & Cie.

Méthode de consolidation. — Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de Oddo & Cie intégrant toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci. Les filiales arrêtant leurs comptes en cours d'année avec un décalage de plus de trois mois établissent une situation intermédiaire au 31 décembre, leurs résultats étant déterminés sur une base de douze mois. Tous les soldes, profits et transactions significatifs entre les sociétés du Groupe font l'objet d'une élimination.

Les entités qui ne représentent pas un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe peuvent ne pas être retenues dans le périmètre de consolidation, et en particulier celles dont le total de bilan est inférieur à 0,2 % de celui du Groupe dans le cas d'une mise en équivalence. Les résultats des filiales acquises sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de leur date d'acquisition effective tandis que les résultats des filiales qui ont été vendues au cours de l'exercice sont inclus jusqu'à la date à laquelle le contrôle a cessé d'exister.

Les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires (« entités ad hoc ») sont consolidées dès lors qu'elles sont contrôlées en substance par le Groupe, même en l'absence de lien en capital.

Les principaux critères d'appréciation utilisés de façon non cumulative pour déterminer l'existence du contrôle d'une entité ad hoc sont les suivants :

- les activités de l'entité sont menées pour le compte exclusif du Groupe afin que ce dernier en tire des avantages ;
- le Groupe dispose du pouvoir de décision et de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité ;
- le Groupe a la capacité de bénéficier de la majorité des avantages de l'entité ;
- le Groupe conserve la majorité des risques relatifs à l'entité.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Intégration globale. — Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive. Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit du pouvoir de désigner ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Intégration proportionnelle. — Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Un accord contractuel doit prévoir que le contrôle sur l'activité économique et les décisions relatives à la réalisation des objectifs nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

Mise en équivalence. — Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations inter-entreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une filiale est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette filiale.

Conversion des comptes des entités étrangères. — Lorsqu'il est exprimé en devises, le bilan des sociétés consolidées est converti sur la base des cours de change officiels à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base du cours de change moyen de la période. La différence de conversion sur le capital, les réserves, le report à nouveau et le résultat qui résulte de l'évolution des cours de change est portée en capitaux propres en Gains ou pertes latents ou différés – Ecart de conversion. Le résultat des opérations de couverture des investissements nets en devises dans des entités étrangères et de leurs résultats en devises viennent également en variation des réserves consolidées dans cette même rubrique.

Traitement des acquisitions et des écarts d'acquisition. — Le Groupe utilise la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis, en échange du contrôle de l'entreprise acquise auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises.

En date d'acquisition, les actifs, passifs, éléments de hors-bilan et passifs éventuels identifiables conformément à la norme IFRS 3 « regroupements d'entreprises » des entités acquises sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

L'écart positif entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique Ecart d'acquisition ; en cas d'écart négatif, celui-ci est immédiatement enregistré en résultat.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire déterminé en comparant le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net acquise.

Les écarts d'acquisition sont maintenus au bilan à leur coût historique libellé dans la devise de référence de la filiale acquise et converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. A la date d'acquisition, chaque écart est affecté à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie devant retirer des avantages de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de la ou des unité(s) génératrice(s) de trésorerie à laquelle (auxquelles) ils sont rattachés. Les unités génératrices de trésorerie constituent le niveau le plus fin utilisé par la Direction afin de déterminer le retour sur investissement d'une activité. Le Groupe a retenu une segmentation en 3 principales unités génératrices de trésorerie,

homogène avec le pilotage du Groupe en grands métiers. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est calculée selon la méthode la plus appropriée notamment la méthode des flux de trésorerie actualisés et appliquée globalement à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie, et non au niveau de chaque entité juridique.

Lorsque la valeur recouvrable de l'(des) unité(s) génératrice(s) de trésorerie est inférieure à sa (leur) valeur comptable, une dépréciation irréversible est enregistrée dans le résultat consolidé de la période sur la ligne Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition.

Actifs non courants destinés à être cédés. — Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés dans les rubriques Actifs non courants destinés à être cédés et Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés sans possibilité de compensation.

En cas de moins-values latentes entre la juste valeur nette des coûts de cession des actifs non courants et des groupes d'actifs destinés à être cédés et leur valeur nette comptable une dépréciation est enregistrée en résultat. Par ailleurs, les actifs non courants destinés à être cédés cessent d'être amortis à compter de leur déclassement.

#### 1.4 Principes comptables et méthode d'évaluation

Opérations en devises. — En date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en Euros (monnaie fonctionnelle du Groupe) au cours comptant de la devise. Les écarts de change latents ou réalisés sont enregistrés en résultat.

Les opérations de change à terme sont évaluées en juste valeur en utilisant le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les positions de change au comptant sont évaluées selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées dans le compte de résultat.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers. — La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur retenue pour évaluer un instrument financier est en premier lieu le prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif. En l'absence de marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide de technique d'évaluation.

La détermination du caractère actif ou non d'un marché, s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions pour un instrument identique ou similaire, la raréfaction des valeurs restituées par les sociétés de service, la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Lorsque l'instrument financier est traité sur différents marchés et que le Groupe a un accès immédiat sur ces marchés, la juste valeur de l'instrument financier est représentée par le prix du marché le plus avantageux. Lorsqu'il n'existe pas de cotation pour un instrument financier donné mais que les composantes de cet instrument financier sont cotées, la juste valeur est égale à la somme des prix cotés des différentes composantes de l'instrument financier en intégrant le cours acheteur et vendeur de la position nette compte tenu de son sens.

Lorsque le marché d'un instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation (modèles internes de valorisation). Celles-ci intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes, de justes valeurs d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valorisation d'option, de paramètres de valorisation. Ces valorisations sont ajustées, le cas échéant, pour tenir compte, en fonction des instruments concernés et des risques associés, notamment du cours acheteur ou vendeur de la position nette et des risques de modèles dans le cas des produits complexes.

Ces modèles internes sont régulièrement testés par des experts de la Direction des risques, indépendants des lignes métiers, qui s'assurent de la validité des données et des paramètres utilisés.

Si les paramètres de valorisation utilisés sont des données de marché observables, la juste valeur est le prix de marché, et la différence entre le prix de transaction et la valeur issue du modèle interne de valorisation, représentative de la marge commerciale, est comptabilisée immédiatement en résultat.

En l'absence de paramètres observables, l'instrument financier est valorisé de manière à refléter le prix de transaction, en tenant compte des risques de liquidité et de crédit. La marge dégagée lors de la négociation de l'instrument financier est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou lorsque la valorisation peut être justifiée par comparaison avec celle de transactions récentes et similaires opérées sur un marché actif, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

Actifs et passifs financiers. — Les achats et les ventes d'actifs financiers non-dérivés évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat, d'actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et d'actifs financiers disponibles à la vente (cf. ci-après) sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison tandis que les instruments financiers dérivés sont enregistrés en date de négociation. Les variations de juste valeur entre la date de négociation et la date de règlement livraison sont enregistrées en résultat ou en capitaux propres en fonction de leur classification comptable. Les prêts et créances sont enregistrés au bilan en date de décaissement.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais d'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat) et sont classés dans une des quatre catégories suivantes.

Prêts et créances. — Les prêts et créances qui ne sont pas détenus à des fins de transaction ou qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi sont enregistrés au bilan parmi les Prêts et créances sur les établissements de crédit ou les Prêts et créances sur la clientèle suivant la nature de la contrepartie. Ils sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

Actifs et passifs évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat. — Il s'agit des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, ils sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et portés au bilan dans la rubrique Actifs ou passif financiers à la juste valeur par résultat. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

Aux actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction s'ajoutent les actifs et passifs financiers non dérivés que le Groupe a désigné dès l'origine pour être évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39. Cette option s'applique dans les cas suivants :

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulterait de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- lorsque le groupe d'actifs et/ou de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

Le Groupe applique cette option principalement aux émissions structurées et aux CDO.

**Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance.** — Ce sont les actifs financiers non dérivés, à revenu et maturité fixes, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation. Le coût amorti intègre les primes et décotes, ainsi que les frais d'acquisition. Ces actifs financiers sont présentés au bilan dans la rubrique Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

**Actifs financiers disponibles à la vente.** — Ce sont les actifs financiers non dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. Par défaut, ce sont les actifs financiers qui ne sont pas classés dans l'une des trois catégories précédentes. Ces actifs financiers sont inscrits au bilan dans la rubrique Actifs financiers disponibles à la vente, et réévalués à leur juste valeur en date d'arrêt. Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont enregistrés en résultat sur la base du taux d'intérêt effectif en Intérêts et produits assimilés – Opérations sur instruments financiers tandis que les variations de juste valeur hors revenus sont présentées sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée Gains ou pertes latents ou différés. Ce n'est qu'en cas de cession ou de dépréciation durable de ces actifs financiers que le Groupe constate en résultat ces variations de juste valeur dans la rubrique Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

**Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres.** — Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique de « Prêts et Créances » appropriée.

**Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers.** — Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier (ou d'un groupe d'actifs similaires) lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif.

Dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie d'un actif financier mais n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier et n'a pas conservé le contrôle de l'actif financier, le Groupe décomptabilise l'actif financier et enregistre alors distinctement, si nécessaire, un actif ou un passif représentant les droits et obligations créés ou conservés à l'occasion du transfert de l'actif. Si le Groupe a conservé le contrôle de l'actif financier, il maintient ce dernier à son bilan dans la mesure de l'implication continue du Groupe dans cet actif.

Lors de la décomptabilisation d'un actif financier dans son intégralité, un gain ou une perte de cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur de la contrepartie reçue, corrigée le cas échéant de tout profit ou perte latent qui aurait été antérieurement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le Groupe décomptabilise un passif financier (ou une partie de passif financier) seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

**Instrument financiers dérivés et comptabilité de couverture.** — Tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan parmi les actifs ou passifs financiers. A l'exception des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie (voir ci-après), les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées au compte de résultat de la période.

Les dérivés incorporés à des instruments financiers composés sont extraits de la valeur de l'instrument qui les recèlent et comptabilisés séparément en tant qu'instrument dérivé lorsque l'instrument composé n'est pas comptabilisé dans le poste Actifs et passifs à la juste valeur par résultat et lorsque les caractéristiques économiques et les risques de l'instrument dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte.

Les instruments financiers dérivés sont classés en deux catégories :

**Instruments financiers dérivés de transaction.** — Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme des instruments de transaction, sauf à pouvoir être qualifiés comptablement de couverture. Ils sont inscrits au bilan dans la rubrique "actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat". Les variations de juste valeur sont portées au compte de résultat dans la rubrique Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

**Instruments financiers dérivés de couverture.** — Pour qualifier un instrument financier dérivé de couverture, le Groupe documente la relation de couverture dès sa mise en place. Cette documentation précise l'actif, le passif, ou la transaction future couverte, le risque faisant l'objet de la couverture, le type d'instrument financier dérivé utilisé et la méthode d'évaluation qui sera appliquée pour mesurer l'efficacité de la couverture. L'instrument financier dérivé désigné comme couverture doit être hautement efficace afin de compenser la variation de juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert ; cette efficacité doit être appréciée à la mise en place de la couverture puis tout au long de sa durée de vie. Les instruments financiers dérivés de couverture sont portés au bilan dans la rubrique Instruments dérivés de couverture.

En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe désigne l'instrument financier dérivé comme un instrument de couverture de juste valeur, de flux de trésorerie, ou de risque de change lié à un investissement net à l'étranger.

**Couverture de juste valeur.** — Dans le cas d'opérations de couverture de juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée des gains ou des pertes attribuables au risque couvert, lesquels sont constatés dans la rubrique Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat du compte de résultat. Dans la mesure où la relation de couverture est hautement efficace, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont symétriques aux variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé de couverture. La partie correspondante au réescompte de l'instrument

financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique Produits et charges d'intérêts – Dérivés de couverture symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

S'il s'avère que l'instrument financier dérivé ne respecte plus les critères d'efficacité imposés dans le cadre d'une relation de couverture ou si l'instrument financier est vendu, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur une base prospective. La valeur au bilan de l'élément d'actif ou de passif ayant fait l'objet de la couverture n'est postérieurement plus ajusté pour refléter les variations de juste valeur, et les ajustements cumulés au titre du traitement de couverture sont amortis sur la durée de vie restant à courir de l'élément antérieurement couvert. La comptabilité de couverture cesse également d'être appliquée si l'élément couvert est vendu avant l'échéance.

Couverture de flux de trésorerie. — Dans le cas d'opérations de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé est inscrite dans une ligne spécifique des capitaux propres, tandis que la partie inefficace est constatée au poste Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat du compte de résultat.

Les montants inscrits au sein des capitaux propres relatifs aux couvertures de flux de trésorerie sont repris dans le poste Produits et charges d'intérêts du compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts. La partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est inscrite au compte de résultat dans la rubrique Produits et charges d'intérêts – Dérivés de couverture symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

Lorsque l'instrument financier dérivé ne respecte plus les critères d'efficacité imposés dans le cadre d'une relation de couverture ou si l'instrument financier dérivé est liquidé ou vendu, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur une base prospective. Les montants inscrits précédemment dans les capitaux propres sont reclassés au poste Produits et charges d'intérêts du compte de résultat au cours des périodes où la marge d'intérêt subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie découlant de l'élément couvert. Si l'élément couvert est vendu avant l'échéance prévue ou si la transaction future couverte n'est plus hautement probable, les gains et les pertes latents inscrits dans les capitaux propres sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

Couverture d'un investissement net libellé en devises dans des filiales. — Comme dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de juste valeur relatives aux instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture d'investissement net sont inscrites dans les capitaux propres en Gains ou pertes latents ou différés tandis que la partie inefficace est portée au compte de résultat.

#### Dépréciation des actifs financiers

Actifs financiers évalués au coût amorti. — Les critères d'appréciation du caractère avéré d'un risque de crédit sur encours individuels sont similaires à ceux retenus par la réglementation comptable française pour considérer un encours comme douteux.

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu s'il existe des indications objectives de dépréciation pour des actifs financiers individuellement significatifs, de même que, individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs. Dans le cas où il n'existerait pas d'indication objective de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, le Groupe inclut cet actif financier dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Actifs financiers disponibles à la vente. — Les actifs financiers disponibles à la vente, essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement en contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée et significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Au-delà des critères d'identification, le Groupe a défini deux critères de dépréciation, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 50 % de la valeur d'acquisition, l'autre fondé sur l'observation d'une moins-value latente sur deux années consécutives. Cette durée est considérée par le Groupe comme la période nécessaire pour qu'une baisse modérée du cours au dessous du prix de revient puisse être considérée comme n'étant pas seulement l'effet de la volatilité aléatoire inhérente aux marchés boursiers ni de la variation cyclique sur une période de plusieurs années affectant ces marchés mais un phénomène durable justifiant une dépréciation.

Une méthode similaire est appliquée pour les titres non cotés à revenu variable.

Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation sont les mêmes que ceux s'appliquant aux dépréciations des prêts et créances au niveau individuel.

La dépréciation d'un titre à revenu variable est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est enregistrée au sein de la rubrique « Coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

Mesure de la valeur de marché des instruments financiers. — Les instruments financiers sont répartis en trois niveaux selon un ordre décroissant d'observabilité des valeurs et des paramètres utilisés pour leur valorisation :

- niveau 1 – Instruments financiers faisant l'objet de prix de marché cotés :

Ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables.

Il comprend notamment les actions et les obligations liquides, les emprunts et ventes à découvert sur ces mêmes instruments, les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options...), les parts de fonds dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement.

- niveau 2 – Instruments financiers dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres observables :

Ce niveau regroupe les instruments financiers pour la valorisation desquels des références de prix doivent être recherchées sur des instruments similaires cotés sur un marché actif, ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions régulières peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables.

- niveau 3 – Instruments financiers dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation utilisant des paramètres non observables :  
Ce niveau regroupe les instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à cette date.

Un instrument est classé en niveau 3 si une part significative de sa valorisation repose sur des paramètres non observables.

Ce niveau comprend notamment les actions non cotées, les obligations évaluées sur la base de modèles de valorisation utilisant au moins un paramètre non observable significatif ou sur la base d'indications de prix induites d'un marché non actif (telles que les parts de CDO, CLO, ABS), les opérations de pensions de maturité longue ou structurées, les parts de fonds en liquidation ou dont la cotation est suspendue, les dérivés complexes portant sur des sous-jacents multiples (instruments hybrides, CDO synthétiques...) ainsi que les dettes structurées utilisées en support à ces dérivés.

Immobilisations corporelles et incorporelles. — Les immobilisations d'exploitation et de placement sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les logiciels créés en interne sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût direct de développement, qui regroupe les dépenses externes de matériels et de services et les frais liés au personnel directement affectables à la production et à la préparation de l'actif en vue de son utilisation.

Dès qu'elles sont en état d'être utilisées, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. Le cas échéant, la valeur résiduelle du bien est déduite de sa base amortissable.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles.

Les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérés, qui ont généralement été estimées dans les fourchettes suivantes :

Logiciels	3 à 7 ans
Matériel informatique et de bureautique	1 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Travaux immobiliers et agencements	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans

Les immobilisations font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au moins un fois par an pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles. L'existence d'indices de perte de valeur est appréciée à chaque date d'arrêté. Les tests de dépréciation sont réalisés en regroupant les immobilisations par unités génératrices de trésorerie. En cas de perte de valeur, une dépréciation est enregistrée en résultat sur la ligne Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, elle peut être reprise lorsque les conditions qui ont conduit à sa constatation sont modifiées. Cette dépréciation vient réduire la base amortissable et modifie ainsi de manière prospective le plan d'amortissement de l'actif déprécié.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées en Gains ou pertes nets sur autres actifs.

Dettes. — Les dettes émises par le Groupe et qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués en contrepartie du compte de résultat sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nette des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Dettes envers les établissements de crédit et Dettes envers la clientèle. — Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; compte d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes représentées par un titre. — Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support : bon de caisse, titres de marché interbancaire et titres de créances négociables, emprunts obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des emprunts concernés. La charge correspondante est inscrite en charges d'intérêts au compte de résultat.

Provisions. — Les provisions, autres que celles afférentes à des risques de crédit ou à des avantages du personnel représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la sortie de ressources attendue est alors actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que l'effet de cette actualisation présente un caractère significatif. Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures ainsi couvertes.

Engagement de financement. — Si ces engagements de financement ne sont pas considérés comme des instruments financiers dérivés, le Groupe les inscrit initialement à leur juste valeur. Par la suite, ces engagements font l'objet de provisions, si nécessaire, conformément aux principes comptables relatifs aux Provisions.

Distinction entre dettes et capitaux propres. — Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés en totalité ou en partie d'instruments de dettes ou de capitaux propres selon qu'il existe ou non une obligation contractuelle pour l'émetteur de délivrer de la trésorerie aux détenteurs des titres.

Actions propres. — Les actions Oddo & Cie détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Produits et charges d'intérêts. — Les produits et charges d'intérêt sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe estime les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier sans tenir compte des pertes sur crédit futures. Ce calcul inclut les commissions payées ou reçues entre les parties au contrat dès lors qu'elles sont assimilables à des intérêts, les coûts de transaction ainsi que toutes les primes et décotes.

Dès qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers similaires a été déprécié à la suite d'une perte de valeur, les produits d'intérêt ultérieurs sont comptabilisés en résultat en Intérêts et produits assimilés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur. Hormis celles relatives aux avantages du personnel, les provisions inscrites au passif du bilan génèrent comptablement des charges d'intérêt calculées sur la base du taux d'intérêt utilisé afin d'actualiser le montant de la sortie de ressources attendues.

Produits nets de commissions sur prestations de services. — Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions sur moyens de paiement, les droits de garde sur titres en dépôts, ou les commissions sur abonnements télématiques, sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions sur mouvements de fonds, les commissions d'apport reçues, les commissions d'arbitrage, ou les pénalités sur incidents de paiements, sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée dans la rubrique Produits de commissions – Prestation de services et autres.

Frais de personnel. — La rubrique Frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de la participation et de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice, ainsi que les charges de retraites des différents régimes de retraite du Groupe et les charges liées à l'application par le Groupe de la norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés ».

Avantages du personnel. — Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en quatre catégories :

- les avantages à court terme, tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement et la participation ;
- les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés et les primes liées à l'ancienneté ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi

Avantages postérieurs à l'emploi. — Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du Groupe se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais ne comportent aucun engagement du Groupe sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes pour lesquels le Groupe s'engage formellement ou par obligation implicite sur un montant ou un niveau de prestations et supporte donc le risque à moyen ou long terme.

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour risques et charges pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite. Elle est évaluée régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes). Ils sont comptabilisés en résultat lors de leur constatation.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus)
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation,
- la constatation des écarts actuariels et des coûts des services passés,
- l'effet des réductions et liquidations de régimes.

Paiement à base d'actions Oddo & Cie. — Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe dénoués par la remise d'actions et englobent :

- les options d'achat d'actions
- les attributions gratuites d'actions
- les droits d'acquies directement des actions

Les paiements sur base d'actions donnent lieu à l'enregistrement systématique d'une charge de personnel inscrite dans la rubrique Frais de personnel (rémunérations variables) selon les modalités décrites ci-après.

Plan d'options. — Le Groupe attribue à certains de ses salariés des options d'achat d'actions. Ces options sont couvertes par des actions propres détenues par le Groupe, qui sont portées en déduction des capitaux propres consolidés

Les options sont évaluées à leur juste valeur à la date de notification aux salariés sans attendre que les conditions nécessaires à leur attribution définitive soient remplies, ni que les bénéficiaires exercent leurs options.

Plan d'actions gratuites. — Ces rémunérations sont comptabilisées dans les charges des exercices au cours desquels le salarié rend les services correspondants, par contrepartie d'un compte de capitaux propres.

Lorsque le paiement à base d'actions des rémunérations variables est explicitement soumis à une condition d'acquisition liée à la présence, les services sont présumés reçus sur la période d'acquisition et la charge de rémunération correspondante est inscrite, prorata temporis sur cette période. La charge est révisée en cas de départ des salariés sur la période d'acquisition des droits.

Dans le cas contraire, la charge est constatée, sans étalement, par contrepartie de capitaux propres, qui est ensuite réestimée à chaque clôture jusqu'à son règlement."

Ce plan est également couvert par des actions propres détenues par le Groupe qui sont portées en déduction des capitaux propres consolidés.

Droits d'acquiescer directement des actions. — Le Groupe attribue à certains de ses salariés le droit d'acquiescer des actions à la valeur nette comptable.

La juste valeur de ces différents modes de paiements à base d'actions est déterminée sur l'estimation de la juste valeur à partir de l'Actif Net Comptable.

Coût du risque. — Le contenu de la rubrique Coût du risque est constitué des dotations nettes des reprises aux provisions et des pertes réalisées sur les risques de crédit, de contrepartie, les litiges et les garanties données. Les dotations nettes aux provisions pour risques et charges sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

#### Impôts sur le résultat

Impôts courants. — En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3 %. S'y ajoute une Contribution Sociale de Solidarité de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 million d'euros) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés.

Dans le cadre de la Loi de Finance Rectificative 2011, une contribution exceptionnelle de 5% du montant de l'Impôt sur les sociétés est dû par les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuille titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique Impôts courants du compte de résultat.

Impôts différés. — Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôts. Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi-voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence temporaire se retournera. Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré au compte de résultat dans la rubrique Impôts différés. Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Pour l'exercice 2008 et au-delà, le taux d'imposition retenu pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élève à 34,43% pour les résultats imposés au taux normal

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font pas l'objet d'une actualisation.

#### 1.5 Présentation des états financiers

Utilisation du format d'états de synthèse bancaire recommandé par le CNC. — Le format des états de synthèse utilisé est conforme au format des états de synthèse proposé par la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 2004 R 03 du 27 octobre 2004.

Trésorerie et équivalent de trésorerie. — A fin d'élaboration du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

Résultat par action. — Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, à l'exception des actions propres. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est établi en tenant compte des droits aux dividendes des actionnaires commandités. Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles sont présumées avoir été émises en vertu de plan d'options.

#### 1.6 Normes comptables ou interprétations que le groupe appliquera dans le futur

L'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas toutes été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011. Ces normes et interprétations n'entreront en vigueur de manière obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2011 au plus tôt ou de leur adoption par l'Union européenne. Elles ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 31 décembre 2011.

Normes comptables, interprétations ou amendements adoptés par l'Union européenne

Normes ou interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Date d'application : exercices ouverts à compter du
Amendement à IFRS 7 « Informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers »	22 novembre 2011	1er juillet 2011

Amendement à IFRS 7 « informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers »

Cet amendement permet d'améliorer la compréhension des opérations de transferts d'actifs financiers (telles que les titrisations), y compris des effets induits par les risques restant à la charge du cédant. Des informations particulières sont également requises en cas d'opérations effectuées à une date proche de la clôture.

Normes comptables et interprétations non encore adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011

Normes ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Date d'application : exercices ouverts à compter du
---------------------------	---------------------------------	---

IFRS 9 « Instruments financiers – Phase 1 : classement et évaluation »	12 novembre 2009, 28 octobre 2010 et 16 décembre 2011	1er janvier 2015
Amendements à IAS 12 « Impôt différé : recouvrement d'actifs sous-jacents »	20 décembre 2010	1er janvier 2012
IFRS 10 « Etats financiers consolidés »	12 mai 2011	1er janvier 2013
IFRS 11 « Accords conjoints »	12 mai 2011	1er janvier 2013
IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités »	12 mai 2011	1er janvier 2013
IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur »	12 mai 2011	1er janvier 2013
Amendements à IAS 27 « Etats financiers individuels (séparés) »	12 mai 2011	1er janvier 2013
Amendements à IAS 28 "Participation dans des entreprises associées et co entreprises"	12 mai 2011	1er janvier 2013
Amendements à IAS 1 « Présentation des éléments de détail de l'OCI »	16 juin 2011	1er janvier 2013
Amendements à IAS 19 « Avantage au personnel »	16 juin 2011	1er janvier 2013
IFRIC 20 « Coût de démantèlement dans la production d'une mine à ciel ouvert »	19 octobre 2011	1er janvier 2013
Amendements à IFRS 7 et IAS 32 sur la compensation des actifs et passifs financiers	16 décembre 2011	1er janvier 2013 1er janvier 2014

#### IFRS 9 « Instruments financiers – Phase 1 : classement et évaluation »

Cette norme, qui représente la première phase de la refonte des dispositions de la norme IAS 39, définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers. La méthodologie de dépréciation des actifs financiers, ainsi que les opérations de couverture feront l'objet de phases ultérieures qui viendront compléter la norme IFRS9.

Les actifs financiers seront classés en trois catégories (coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par capitaux propres) en fonction des caractéristiques de leurs flux contractuels et de la manière dont l'entité gère ses instruments financiers (modèle d'activité ou « business model »).

Les instruments de dettes (prêts, créances ou titres de dettes) seront enregistrés au coût amorti à condition d'être détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de présenter des caractéristiques standards (les flux de trésorerie devant correspondre uniquement à des remboursements de principal et à des intérêts sur le principal). A défaut, ces instruments financiers seront évalués à la juste valeur par résultat.

Les instruments de capitaux propres seront enregistrés à la juste valeur par résultat sauf en cas d'option irrévocable pour une évaluation à la juste valeur par capitaux propres (sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction et classés comme tels en actifs financiers à la juste valeur par résultat) sans recyclage ultérieur en résultat.

Les dérivés incorporés ne seront plus comptabilisés séparément des contrats hôtes lorsque ces derniers seront des actifs financiers de sorte que l'ensemble de l'instrument hybride devra être enregistré en juste valeur par résultat.

Les règles de classement et d'évaluation des passifs financiers figurant dans la norme IAS 39 sont reprises sans modification dans la norme IFRS 9, à l'exception des passifs financiers que l'entité choisit d'évaluer en juste valeur par résultat (option juste valeur) pour lesquels les écarts de réévaluation liés aux variations du risque de crédit propre seront enregistrés parmi les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sans recyclage ultérieur en résultat.

Les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la décomptabilisation des actifs et passifs financiers sont reprises sans modification dans la norme IFRS 9.

#### Amendement à IAS 12 « Impôt différé : recouvrement d'actifs sous-jacents »

Le calcul des impôts différés dépend de la manière dont une entité espère recouvrer un actif, soit en l'utilisant, soit en le vendant. L'amendement introduit la présomption selon laquelle l'actif est recouvert par une vente, à moins que l'entité n'ait clairement l'intention de le réaliser d'une autre manière. Cette présomption concerne uniquement les immobilisations corporelles et les actifs incorporels évalués ou réévalués à la juste valeur.

#### IFRS 10 « Etats financiers consolidés »

Cette nouvelle norme introduit un modèle unique de contrôle où le recours au jugement est renforcé. Cette nouvelle définition du contrôle doit tenir compte à la fois : du pouvoir exercé sur l'entité, de l'exposition ou droits sur les rendements variables de l'entité et de la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer ces rendements.

#### IFRS 11 « Accords conjoints »

Cette norme distingue deux types d'accords conjoints (activité conjointe et co-entreprise) selon la nature des droits et obligations des partenaires et supprime l'option d'application de la méthode de l'intégration proportionnelle. Les co-entreprises devront désormais être consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

#### IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités »

Cette norme définit l'ensemble des informations à présenter en annexe pour toutes les entités consolidées ainsi que pour les entités structurées consolidées ou non.

#### IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur »

Cette norme définit la juste valeur, présente un cadre pour les évaluations à la juste valeur et précise l'information à fournir sur les modalités d'évaluations à la juste valeur.

#### Amendements à IAS 27 « Etats financiers individuels (séparés) »

Les amendements précisent les modalités de comptabilisation des participations dans les états financiers individuels.

#### Amendements à IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et coentreprises »

IAS 28 est amendée pour tenir compte des modifications liées aux normes IFRS 10 et 11 pour les participations dans les entreprises associées et les coentreprises.

#### Amendements à IAS 1 « Présentation des éléments de détail de l'OCI »

Ces amendements modifient certaines dispositions relatives à la présentation de l'OCI (autres éléments de résultat global) : présentation groupée des différentes composantes des autres éléments de résultat global (recyclage ou non en résultat) et de l'effet d'impôt lié à chaque composante d'autres éléments de résultat global.

**Amendements à IAS 19 « Avantages au personnel »**

Les principales modifications portent essentiellement sur les écarts actuariels qui seront obligatoirement constatés en OCI. De plus, en cas de modification de plan, le coût des services passés sera comptabilisé immédiatement en résultat, que les droits soient acquis ou non.

**IFRIC 20 « Coût de démantèlement dans la production d'une mine à ciel ouvert »**

Cette interprétation définit les frais de découverture engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert.

**Amendements à IFRS 7 et à IAS 32 sur la compensation des actifs et passifs financiers**

L'amendement à IFRS 7 requiert notamment de présenter les montants bruts des actifs et des passifs financiers (avant effets de compensation), les montants compensés et le montant net présenté au bilan. L'amendement à IAS 32 apporte des clarifications sur la compensation des actifs et passifs financiers : la compensation serait obligatoire seulement si une entité a un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire en toute circonstance de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler l'actif et le passif sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

**1.7 Transferts de portefeuille**

Les circonstances exceptionnelles qui ont affectées l'ensemble des marchés financiers au cours des années 2007 et 2008 ont conduit le Groupe à procéder au 1er juillet 2008 à des reclassements d'actifs financiers non-dérivés hors de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente ». Ces reclassements ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par les amendements aux normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » adoptés par l'Union européenne le 15 octobre 2008. Le Groupe a identifié au sein de ses portefeuilles d'actifs disponibles à la vente un certain nombre d'actifs financiers qui n'étaient plus, au 1er juillet 2008, négociables sur un marché actif. Le Groupe a alors décidé de reclasser à cette date, dans la catégorie « Prêts et créances », les actifs financiers ainsi identifiés qu'il a désormais la capacité et l'intention de détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance.

Aucun actif financier n'a été reclassé dans la catégorie "actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance" au titre de ces amendements.

Par ailleurs, aucun reclassement n'a été effectué au cours de l'exercice 2011. Le volume et les incidences de ces reclassements antérieurs sont les suivants :

(En milliers d'euros)	Date de transfert	31/12/2011		31/12/2010	
	Valeur au Bilan	Valeur au Bilan	Juste Valeur	Valeur au Bilan	Juste Valeur
Titres AFS reclassés en LR	102 028 Et (15 783) d'OCI	23 354	19 672	63 275	58 740

À la date du reclassement, la somme des flux de trésorerie attendus au titre de ces actifs s'élève à 109,9 millions d'euros. Les taux moyens d'intérêt effectif déterminés sur ces actifs étaient compris entre 6,17 % et 12,56 %.

	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat et Capitaux propres (avant impôts) qui auraient été ceux des instruments reclassés en 2008, si ce reclassement n'avait pas été effectué		
En résultat	-	-
En variation de capitaux propres	-802	22 206

**Note 2 – Notes relatives au bilan****2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat**

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Actifs détenus à des fins de transaction		
Effets publics et valeurs assimilées	-	4 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	92 149	103 293
Titres cotés	42 146	90 505
Titres non cotés	50 003	12 788
Actions et autres titres à revenu variable	395 661	568 025
Titres cotés	395 573	568 025
Titres non cotés	88	
Instruments dérivés (hors couverture)	705 781	704 665
Autres	-	
Sous-total	1 193 591	1 379 983
Dont juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	0	12 836
Actifs à la juste valeur par résultat sur option		
Effets publics et valeurs assimilées	-	

Obligations et autres titres à revenu fixe	-	
Titres cotés		
Titres non cotés		
Actions et autres titres à revenu variable	27 138	42 900
Titres cotés	26 858	42 900
Titres non cotés	280	
Autres		
Sous-total	27 138	42 900
Dont juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	0	-
Total	1 220 729	1 422 883

Conditions d'utilisation des actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	31/12/2011			31/12/2010		
	Non-concordance comptable	Gestion en juste valeur	Dérivés incorporés	Non-concordance comptable	Gestion en juste valeur	Dérivés incorporés
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe						
Actions et autres titres à revenu variable		27 138			42 900	
Autres						
Total	-	27 138	-	-	42 900	

Détail des instruments dérivés hors couverture

(en milliers d'euros)	31/12/2011			31/12/2010		
	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel
Actions et indices	686 314	640 082	14 462 325	704 231	692 427	11 556 609
Swaps	369	635	3 990		622	9 030
Autres contrats fermes			542 757			601 734
Instruments conditionnels	685 945	639 447	13 915 578	704 231	691 806	10 945 845
Taux	30	41	276 109	49	2 412	1 257 174
Swaps	30	41	237 000	48	2 412	1 201 724
Autres contrats fermes			39 109	1		55 450
Instruments conditionnels						
Change	6 626	-	351 135	384	-	1 336 628
Swaps			214 845			1 182 914
Autres contrats fermes	6 626		136 290	384		153 714
Instruments conditionnels						
Autres	12 811	-	519 443	-	18 930	415 059
Swaps						
Autres contrats fermes	12 811		519 443		18 930	415 059
Instruments conditionnels						
Total	705 781	640 123	15 609 012	704 665	713 770	14 565 470

2.2 Instruments dérivés de couverture

(en milliers d'euros)	31/12/2011			31/12/2010		
	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel
Couverture de juste valeur	440	-	150 000	-	1 121	150 000

Swaps	440		150 000		1 121	150 000
Autres contrats fermes						
Instruments conditionnels						
Couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Swaps						
Autres contrats fermes						
Instruments conditionnels						
Total	440	-	150 000	-	1 121	150 000

## 2.3 Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	358 210	154 933
Titres cotés	258 320	45 030
Titres non cotés	99 890	109 903
Actions et autres titres à revenu variable	16 966	18 757
Titres cotés	3 578	5 183
Titres non cotés	13 388	13 574
Titres immobilisés	1 261	1 480
Titres de participation	1 039	1 276
Autres titres détenus à long terme	222	204
Parts dans les entreprises liées	-	-
Créances rattachées	4 192	785
Total	380 630	175 955
Dont provisions pour dépréciation comptabilisées en résultat	-23 705	-27 863
Dont plus ou moins-values latentes comptabilisées directement en capitaux propres	-670	-5 473

## Détail par devise des actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Euros	374 754	169 045
Dollars	9	1 795
Livre Sterling	5 161	4 903
Autres	706	212
Total	380 630	175 955

## 2.4 Valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché

(en milliers d'euros)	31/12/2011			Total
	Prix de marché cotés (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des paramètres observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des paramètres non observables (niveau 3)	
Actifs financiers				
Actifs détenus à des fins de transaction	1 142 429	51 162		1 193 591
Actifs à la juste valeur par résultat sur option	27 138			27 138
Instruments dérivés de couverture		440		440
Actifs financiers disponibles à la vente	262 944	117 686		380 630
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	784 754	365		785 119

Instruments dérivés de couverture				-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		2 155		2 155

(en milliers d'euros)	31/12/2010			
	Prix de marché cotés (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des paramètres observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des paramètres non observables (niveau 3)	Total
Actifs financiers				
Actifs détenus à des fins de transaction	1 367 147		12 836	1 379 983
Actifs à la juste valeur par résultat sur option	42 900			42 900
Actifs financiers disponibles à la vente	50 213	109 280	16 462	175 955
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	818 891			818 891
Instruments dérivés de couverture	1 121			1 121
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		2 598		2 598

## 2.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Comptes et prêts	371 687	453 742
à vue	363 854	410 385
à terme	7 833	43 357
Titres reçus en pension livrée	44 049	116 976
Créances rattachées	6 828	6 201
Total brut	422 564	576 919
Provisions	-	-
Total	422 564	576 919

## 2.6 Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Autres concours à la clientèle	137 348	152 251
crédits	93 701	64 781
titres assimilés à des prêts et créances	28 709	76 458
titres empruntés	14 938	11 012
Comptes ordinaires débiteurs	77 813	69 138
Prêts participatifs	4 750	4 750
Créances rattachées	682	336
Total brut	220 593	226 475
Provisions	-8 505	-3 720
Total	212 088	222 755

## 2.7 Actifs et passifs d'impôts

(en milliers d'euros)	31/12/2011		31/12/2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Impôts courants	11 790	31	26 951	0
Impôts différés	10 686	3 400	8 754	364
Total	22 476	3 431	35 705	364

## Détail des impôts différés par nature

(en milliers d'euros)	31/12/2009	Impôts différés constatés en résultat	Impôts différés constatés en capitaux propres	31/12/2010	Impôts différés constatés en résultat	Impôts différés constatés en capitaux propres	31/12/2011
Participation	1 466	-5		1 461	-86		1 375
Provisions	1 716	2 859		4 575	-3 552		1 023
Actifs disponibles à la vente	2 106	1 540	-2 414	1 232	-1 479	810	563
Déficits reportables	1 849	-1 849		-			-
Autres	-1 421	2 542		1 121	558	2 646	4 325
Impôts différés nets	5 716	5 087	-2 417	8 389	-4 559	3 456	7 286
Impôts différés actifs	5 716			8 754			10 686
Impôts différés passifs	-			-365			-3 400

## 2.8 Autres actifs et passifs

(en milliers d'euros)	31/12/2011		31/12/2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Comptes de négociation règlement	147 890	168 299	72 220	117 428
Dépôts et cautionnements	20 639	31 963	38 535	28 891
Garanties « Opérations de marché »	21 141	-	33 899	-
Impôts, taxes et comptes rattachés	11 697	11 148	4 316	7 185
Personnel et comptes rattachés	1 077	51 446	906	51 911
Organismes sociaux et comptes rattachés	24	26 306	22	18 115
Clients et comptes rattachés	133 915	72	136 559	72
Fournisseurs et comptes rattachés	1 622	27 554	1 860	52 250
Stocks et assimilés	161 007	-	129 462	-
Charges constatées d'avance	3 084	-	8 858	-
Produits constatés d'avance	-	311	-	332
Charges à payer	-	97 505	-	105 979
Produits à recevoir	109 114	-	109 906	-
Valeurs à l'encaissement	2	266	134	125
Dettes sur minoritaires des OPCVM	-	6 495	-	8 651
Divers	6 432	24 193	10 874	17 071
Total	617 644	445 558	547 551	408 010

## 2.9 Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Génération Vie	30 988	29 045
Cogefi	2 213	2 159
Zarifi	2 839	2 788
La Banque Postale	5 687	4 935
Cogefi Gestion	931	863
Bemo	471	486
Total	43 129	40 279

Les données financières des principales sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Total du bilan	Produit net bancaire – Chiffre d'affaires	Résultat net
Génération Vie	2 888 515	416 944	4 631

Cogefi	47 895	5 447	423
Zarifi	9 299	550	123
La Banque Postale	18 186	20 587	5 505
Bemo	1 170	377	-69
Total	2 965 065	443 905	10 613

## 2.10 Immobilisations

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations incorporelles		
Fonds de Commerce	9 000	
Droit d'usage	24	15
Logiciels	19 027	18 189
En cours	2 069	
Amortissements et provisions	-11 995	-9 200
Sous-total	18 125	9 004
Ecarts d'acquisition		
Valeur brute	58 009	57 213
Provisions	-12 474	-7 723
Sous-total	45 535	49 490
Immobilisations corporelles		
Mobilier	1 830	1 683
Matériel	5 780	6 800
Matériel de transport	270	178
Agencements	11 318	12 418
Immobilisations en cours	-	94
Autres	-	-
Amortissements et provisions	-17 276	-19 242
Sous-total	1 922	1 931
Total	65 582	60 425

## Ecarts d'acquisition par activité

(en milliers d'euros)	Banque d'investissement		Gestion d'actifs		Total Groupe	
	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2011	Exercice 2010
Valeur brute	11 291	10 495	46 718	46 718	58 009	57 213
dont Pinatton	2 700	2 700	20 181	20 181	22 881	22 881
dont NFMDA			7 868	7 868	7 868	7 868
dont Kalibra Xe	1 872	1 872			1 872	1 872
dont La Banque Postale			13 627	13 627	13 627	13 627
dont Partanea	1 882	1 882			1 882	1 882
dont Génération Vie			1 254	1 254	1 254	1 254
dont SAX Patrimoine consultant			1 434	1 434	1 434	1 434
dont HM Gestion	4 762	3 894			4 762	3 894
Dépréciation	-11 291	-7 723	-1 183		-12 474	-7 723
dont Pinatton	-2 700				-2 700	
dont Kalibra Xe	-1 872				-1 872	
dont Partanea	-1 882				-1 882	
dont SAX Patrimoine consultant			-1 183		-1 183	

dont HM Gestion	-4 762				-4 762	
Valeur nette comptable	0	2 772	54 535	46 718	45 535	49 490

## 2.11 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Passifs détenus à des fins de transaction		
Titres vendus à découvert	144 996	105 121
Instruments dérivés (hors couverture)	640 123	713 770
Autres	-	
Sous-total	785 119	818 891
Dont juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	0	
Passifs à la juste valeur par résultat sur option		
Dettes représentées par un titre	2 155	2 598
Autres	-	
Sous-total	2 155	2 598
Dont juste valeur déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché		
Total	787 274	821 489

## Détail des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

(en milliers d'euros)	31/12/2011			31/12/2010		
	Juste valeur	Variations de juste valeur résultante du risque de crédit	Différence entre juste valeur et montant dû à l'échéance	Juste valeur	Variations de juste valeur résultante du risque de crédit	Différence entre juste valeur et montant dû à l'échéance
Dettes représentées par un titre	2 155	-200	-835	2 598	-292	-913
Total	2 155	-200	-835	2 598	-292	-913

## 2.12 Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts bancaires	-	74
Comptes créditeurs et emprunts à vue	273 345	313 540
Comptes créditeurs et emprunts à terme	280 470	72 335
Titres donnés en pension livrée	18 276	136 476
Sous-total	572 091	522 425
Dettes rattachées	61	21
Total	572 152	522 446

## 2.13 Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	392 197	396 411
Titres donnés en pension livrée	34 658	37 379
Comptes d'épargne à régime spécial	68 766	53 728
Autres dettes diverses	1 897	97 305
Sous-total	497 518	584 823
Dettes rattachées	2	4
Total	497 520	584 827

## 2.14 Dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts obligataires	142 354	148 330
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	22 967	72 850
Autres dettes représentées par un titre	-	
Sous-total	165 321	221 180
Dettes rattachées	1 712	1 488
Total	167 033	222 668

## 2.15 Provisions et dépréciations

## Dépréciations d'actifs

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Mvt de Périmètre (1)	Dotations	Reprise	Reprise non utilisée	Autres	31/12/2011
Actifs financiers disponibles à la vente	27 863	-1 277	71	-3 192		240	23 705
Autres actifs	16 034	31	266	-1 894		-1 750	12 687
Total	43 897	-1 246	337	-5 086	-	-1 510	36 392

(1) Soldes d'ouvertures des sociétés sorties du périmètre en 2011 (Fonds OPCVM).

## Provisions pour risques

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Mvt de Périmètre (1)	Dotations	Reprise	Reprise non utilisée	Autres	31/12/2011
Provisions pour engagements de retraite	637						637
Provisions pour litiges	24 422	110	3 343	-13 716	-3 743		10 416
Autres provisions pour pertes et charges	10 958	232	895	-3 074	-579		8 432
Total	36 017	342	4 238	-16 790	-4 322	-	19 485

(1) Soldes d'ouvertures des sociétés entrées dans le périmètre en 2011 (Robeco).

## 2.16 Dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Dettes subordonnées à durée déterminée (*)	89 014	89 153
Dettes subordonnées à durée indéterminée	-	
Sous-total	89 014	89 153
Dettes rattachées	-	-
Total	89 014	89 153

(\*) Le 12 juillet 2007, un emprunt obligataire subordonné de 100 M€ a été émis au prix de 99,911 % du nominal. L'amortissement se fera au pair et en totalité le 12 juillet 2017. Les obligations portent intérêts au taux Euribor 3 mois + 0,65% l'an durant les 5 premières années et au taux Euribor 3 mois + 1,15% l'an durant les 5 années suivantes, payable trimestriellement à terme échu les 12 octobre, 12 janvier, 12 avril et 12 juillet

## 2.17 Gestion du capital et respect des ratios réglementaires

Gestion du Capital. — La politique d'utilisation des fonds propres répond à trois priorités : assurer la croissance interne, la croissance externe et maintenir une politique cohérente et lisible vis-à-vis des actionnaires (notamment en matière de versement de dividendes).

Pour ce faire, le Groupe Oddo définit un objectif de capital en fonction d'un ensemble de facteurs internes au groupe (rating cible, profil de risque et stratégie du Groupe) et externes (niveau des fonds propres minimum attendu par le régulateur).

Le maintien de cet objectif est assuré par la planification financière : elle simule l'équilibre des ressources par rapport aux besoins en fonds propres et les actions sur le capital dans le cadre du budget et du plan stratégique du groupe.

Respect des ratios. — Le groupe Oddo est soumis au respect de la réglementation prudentielle française qui transpose en droit français les directives européennes « Adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit ».

Dans les pays où le Groupe opère, il est soumis, en outre, au respect de ratios particuliers selon des modalités contrôlées par les autorités de supervision compétentes. Il s'agit notamment de ratios de solvabilité, ou de ratios portant sur la division des risques, la liquidité ou les équilibres de bilan (transformation).

Le ratio de solvabilité du Groupe est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et la somme :

- du montant des expositions pondérées au titre du risque de crédit ;
- des exigences de fonds propres au titre de la surveillance prudentielle des risques de marché, multipliées par un facteur de 12,5.

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au règlement n° 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière du 23 février 1990 relatif aux fonds propres. Les fonds propres prudentiels sont répartis en deux catégories (les fonds propres de base, les fonds propres complémentaires) desquelles sont réalisées un certain nombre de déductions :

- les fonds propres de base sont déterminés à partir des capitaux propres comptables du Groupe (hors gains et pertes latents ou différés) auxquels sont appliqués des filtres prudentiels. Ces filtres consistent principalement en l'anticipation d'une distribution de dividende, la déduction des écarts d'acquisitions et autres incorporels ainsi qu'à certains retraitements liés au périmètre prudentiel de consolidation, sociétés d'assurance ;
- les fonds propres complémentaires sont composés de dettes subordonnées et d'une partie des gains latents sur titres à revenus variables ; une décote est appliquée aux dettes subordonnées de maturité inférieure à 5 ans. Ces dettes subordonnées datées sont limitées en montant à 50 % des fonds propres de base. Les fonds propres complémentaires sont globalement limités à 100 % du montant des fonds propres de base ;
- les valeurs représentatives des sociétés mises en équivalence et les dettes subordonnées envers des établissements de crédits et sociétés financières ainsi que les éléments constitutifs de fonds propres prudentiels dans des participations détenues à plus de 10 % par le Groupe sont déduites pour la détermination des fonds propres prudentiels.

Au cours des exercices 2010 et 2011, le groupe Oddo a respecté les niveaux de solvabilité fixés réglementairement.

Données quantitatives (1). — Le tableau ci-dessous reprend les principaux éléments de calcul des fonds propres prudentiels :

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Fonds propres de base	316 287	329 383
Capitaux propres part du Groupe	391 558*	386 114
Intérêts minoritaires	1 346	1 762
Déductions prudentielles	-76 617	-58 492
Fonds propres complémentaires	89 194	90 582
Déductions	-47 879	-45 029
Fonds propres surcomplémentaires	-	
Total	357 602	374 937

(\*) Y compris projet de dividende soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Exigences de fonds propres réglementaires

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Risque de crédit		
Administrations centrales et banques centrales	-	0
Etablissements	9 445	11 040
Entreprises	21 305	20 263
Clientèle de détail	1 087	570
Actions	14 485	13 848
Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	1 842	2 720
Positions de titrisation	3 133	12 413
Règlement livraison	25	25
Total des exigences au titre du risque de crédit (A)	51 322	60 879
Total des exigences au titre du risque de marché (B)	61 490	47 494
Total des exigences au titre du risque opérationnel (C)	45 131	49 122
Exigences des fonds propres (A)+(B)+(C)	157 943	157 495

Ratio de solvabilité Bale 2

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Total des fonds propres réglementaire	357 602	374 937
Encours pondérés au titre du risque de crédit	51 322	60 879
Encours pondérés au titre du risque de marché	61 490	47 494
Encours pondérés au titre du risque opérationnel	45 131	49 133
Total des encours pondérés	157 943	157 495

Ratio de solvabilité global	18.10%	19.00%
-----------------------------	--------	--------

(1) Ces chiffres ne sont pas audités, ils ont fait l'objet de vérifications de sincérité et de concordance prévues à l'article L823-10 du Code de Commerce.

Note 3 – Notes relatives au compte de résultat

3.1 Intérêts et produits assimilés

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Opérations avec les établissements de crédit	5 238	2 480
Opérations avec la clientèle	6 602	5 295
Instruments de couverture des actifs disponibles à la vente	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	15 753	10 111
Autres	19	17
<b>Total</b>	<b>27 612</b>	<b>17 903</b>

3.2 Intérêts et charges assimilées

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Opérations avec les établissements de crédit	-7 149	-4 770
Opérations avec la clientèle	-6 004	-4 685
Dettes représentées par un titre	-14 205	-6 271
Dettes subordonnées	-8 212	-3 387
Instruments de couverture	-	-
Dettes sur minoritaires des OPCVM	-662	-2 396
<b>Total</b>	<b>-36 232</b>	<b>-21 509</b>

3.3 Produits et charges de commissions

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Produits de commissions sur		
Opérations de trésorerie et interbancaires	-	-
Opérations avec la clientèle	19	15
Opérations sur titres	68 506	60 541
Opérations de change	-	-
Engagements de financement et garantie	12 300	18 093
Instruments dérivés	5 379	6 575
Prestation de services financiers	22 498	14 223
Gestion d'actifs	134 007	128 771
Conservation	-	-
Autres	-	-
<b>Total</b>	<b>242 709</b>	<b>228 218</b>
Charges de commissions sur		
Opérations de trésorerie et interbancaires	-69	-755
Opérations avec la clientèle	-	-
Opérations sur titres	-16 162	-12 563
Opérations de change	-	-
Engagements de financement et garantie	-	-
Instruments dérivés	-4 622	-5 750
Prestation de services financiers	-	-
Gestion d'actifs	-58 514	-37 653

Conservation	-	
Autres	-	
Total	-79 367	-56 721

## 3.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	113 542	46 876
Actifs financiers à la juste valeur sur option	-1 942	6 468
Passifs financiers à la juste valeur sur option	-78	-1 110
Inefficacité des couvertures de juste valeur	-	
Opérations de change	-2 622	-404
Autres	-	
Total	108 900	51 830

Le risque de crédit propre sur les émissions évaluées en juste valeur a été calculé à partir des niveaux de marge d'intérêt constatés sur le marché secondaire des émissions obligataires du groupe. Une variation de marge a été ainsi définie et a servi de base au calcul de la variation de valeur liée à la variation du risque de crédit propre du groupe évaluée à 292 K€ au 31 décembre 2010 et à 200 K€ au 31 décembre 2011.

## Détail des couvertures de juste valeur

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Gains sur instruments de couverture	1 561	
Pertes sur instruments de couverture	-	-1 121
Gains sur éléments couverts	-	1 121
Pertes sur éléments couverts	-1 561	
Total	-	-

## 3.5 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		
Recyclage en résultat des moins-values latentes sur titres reclassés	-	
Plus ou moins-values de cession	-4 207	-13 919
Sous-total	-4 207	-13 919
Actions et autres titres à revenu variable		
Dividendes reçus	142	12
Dépréciation	-	3 529
Plus ou moins-values de cession	9 705	76
Sous-total	9 847	3 617
Total	5 640	-10 302

## 3.6 Produits et charges des autres activités

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Produits		
Activité de négoce de métaux non ferreux	1 131 950	1 219 557
Activité de négoce d'électricité	26 502	36 826
Facturation de prestations	9 656	9 149
Autres	2 187	2 055
Sous-total	1 170 295	1 267 587
Charges		

Activité de négoce de métaux non ferreux	-1 145 558	-1 186 558
Activité de négoce d'électricité	-25 932	-35 039
Autres	-115	-70
Sous-total	-1 171 605	-1 221 667
Total	-1 310	45 920

## 3.7 Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Frais de personnel	-154 697	-153 696
Impôts et taxes	-5 862	-6 697
Redevances de crédit-bail et assimilés	-	-1
Locations	-17 569	-16 076
Rémunérations d'intermédiaires	-2 862	-2 337
Services extérieurs	-1 532	-2 705
Transports et déplacements	-1 925	-1 684
Autres charges diverses d'exploitation	-51 524	-42 284
Total	-235 971	-225 480

Les frais de personnel s'analysent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Rémunérations fixes	-56 568	-48 042
Rémunérations variables	-39 675	-55 545
Indemnités et avantages divers	-8 965	-2 942
Intéressement et participation	-4 163	-4 471
Charges sociales et impôts sur les salaires	-45 326	-42 696
Total	-154 697	-153 696

Paiements à base d'actions. — Le Groupe Oddo a mis en place, au bénéfice de certains de ses collaborateurs, des rémunérations à base d'actions, des attributions d'options d'achat d'actions, des droits d'acquérir des actions et des attributions d'actions gratuites

Des plans de fidélisation au bénéfice de certains collaborateurs prévoient, sous condition de présence, une rémunération spécifique sur une période pluriannuelle et payable sous forme d'actions.

En 2011, une part des rémunérations variables a été différée et sera versée sous forme d'attributions d'actions gratuites pour rémunérer les services rendus par ces collaborateurs en 2011.

La charge représentée par les paiements à base d'actions se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Plans d'options de souscription d'actions	-	-
Plans d'attribution d'actions gratuites	-1 657	-5 024
Autre plan d'attribution d'actions gratuites	-1 911	-10 043
Droits d'acquérir directement des actions	-	-
Total	-3 568	-15 067

Les caractéristiques des plans existants au 31 décembre 2011 sont décrites dans les tableaux suivants :

Année Type de plan	2010					
	Attribution gratuite d'actions (AGA ordinaires)	Attribution gratuite d'actions (AGA CP)	Attribution gratuite d'actions (AGA ordinaires)	Attribution gratuite d'actions (AGA ordinaires)	Attribution gratuite d'actions (AGA ordinaires)	Attribution gratuite d'actions (AGA CP)
Autorisation des actionnaires	16/04/2008	16/04/2008	16/04/2008	16/04/2008	16/04/2008	16/04/2008
Décision de la Gérance	27/05/2010	27/05/2010	15/09/2010	27/09/2010	29/11/2010	29/11/2010
Date d'attribution	27/05/2010	27/05/2010	15/09/2010	27/09/2010	29/11/2010	29/11/2010

Nombre d'options ou d'actions attribuées	38 735	7 234	5 280	2 085	29	2 955
Période d'acquisition des droits	27/05/2010 27/05/2012	27/05/2010 27/05/2012	15/09/2010 15/09/2012	27/09/2010 27/09/2012	29/11/2010 29/11/2012	29/11/2010 29/11/2012
Conditions de performance	non	non	non	non	non	non
Conditions en cas de départ du Groupe	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	perte	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver
Conditions en cas de licenciement	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	perte	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver
Conditions en cas de départ à la retraite	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	perte	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver
Période d'interdiction de cession	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans
Cas de décès	maintien 6 mois	maintien 6 mois	maintien 6 mois	maintien 6 mois	maintien 6 mois	maintien 6 mois
Cours du titre à l'attribution (euros)	166,75	166,75	166,75	166,75	166,75	166,75
Options ou actions non attribuées	-	-	-	-	-	-
Options exercées ou actions données	-	-	-	-	-	-
Options ou actions perdues au 31/12/2011	3 443	-	440	600	-	-
Options ou actions restantes au 31/12/2011	35 292	7 234	4 840	1 485	29	2 955
Méthode de valorisation utilisée						
Taux d'actualisation utilisé	11%	11%	11%	11%	11%	11%
Taux de perte des droits	5%	5%	5%	5%	5%	5%

Année Type de plan	2011		2011		2011	
	Attribution gratuite d'actions (AGA ordinaires)	Attribution gratuite d'actions (AGA CP)	Attribution gratuite d'actions (AGA ordinaires)	Attribution gratuite d'actions (AGA ordinaires)	Attribution gratuite d'actions (AGA ordinaires)	Attribution gratuite d'actions (AGA CP)
Autorisation des actionnaires	24/03/2011	24/03/2011	24/03/2011	24/03/2011	24/03/2011	24/03/2011
Décision de la Gérance	23/05/2011	23/05/2011	04/07/2011	28/11/2011	28/11/2011	28/11/2011
Date d'attribution	23/05/2011	23/05/2011	04/07/2011	28/11/2011	28/11/2011	28/11/2011
Nombre d'options ou d'actions attribuées	27 037	20 402	2 145	2 733	2 246	2 246
Période d'acquisition des droits	23/05/2011 23/05/2013	23/05/2011 23/05/2013	04/07/2011 04/07/2013	28/11/2011 28/11/2013	28/11/2011 28/11/2013	28/11/2011 28/11/2013
Conditions de performance	non	non	non	non	non	non
Conditions en cas de départ du Groupe	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver
Conditions en cas de licenciement	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver
Conditions en cas de départ à la retraite	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver	Good leaver / Bad Leaver
Période d'interdiction de cession	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans
Cas de décès	maintien 6 mois	maintien 6 mois	maintien 6 mois	maintien 6 mois	maintien 6 mois	maintien 6 mois
Cours du titre à l'attribution (euros)	201,22	201,22	201,22	201,22	201,22	201,22
Options ou actions non attribuées	-	-	-	-	-	-
Options exercées ou actions données	-	-	-	-	-	-
Options ou actions perdues au 31/12/2011	-	-	-	-	-	-
Options ou actions restantes au 31/12/2011	27 037	20 402	2 145	2 733	2 246	2 246
Méthode de valorisation utilisée						
Taux d'actualisation utilisé	11%	11%	11%	11%	11%	11%
Taux de perte des droits	5%	5%	5%	5%	5%	5%

Les caractéristiques des actions distribuées à certains salariés sont décrites dans le tableau suivant :

Période	Exercice 2011
Cours du titre à l'acquisition (euros)	201,22
Méthode de valorisation utilisée	Estimation de la Juste Valeur à partir de l'Actif Net Comptable

Evolution des effectifs

	Exercice 2011	Exercice 2010
Cadres	719	668
Agents de maîtrise	75	74
Employés	69	25

Total	863	767
-------	-----	-----

## 3.8 Coût du risque

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Dotations aux provisions sur prêts et créances	-247	-1 788
Dotations aux provisions pour dépréciation d'actifs financiers disponibles à la vente	-71	-17
Dotations aux provisions pour risques et charges	-4 238	-13 685
Reprises de provisions sur créances douteuses devenues disponibles	184	5 753
Reprises de provisions pour risques et charges	23 065	11 923
Pertes couvertes et non couvertes par des provisions	-17 847	-3 815
Total	846	-1 629

## 3.9 Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Sociétés financières	2 962	2 434
Sociétés non financières	1 691	2 829
Total	4 653	5 263

## 3.10 Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Plus-values de cession nettes	-	-
Moins-values de cession nettes	-647	-112
Total	-647	-112

## 3.11 Variations de valeur des écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Dépréciation des écarts d'acquisition	-4 751	-5 633
Écarts d'acquisition négatifs	16 217	61 439
Total	11 466	55 806

L'écart d'acquisition négatif est lié à l'acquisition du groupe Robeco au cours de l'exercice 2011.

La dépréciation pour 4 751 K€ concerne essentiellement PATRIMOINE CONSULTANT (1 183K€) et la partie BFI de PINATTON (2 700K€)

## 3.12 Impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Impôts courants	-3 759	-8 191
Impôts différés	-4 559	5 347
Total	-8 318	-2 844

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat net part du groupe	36 413	81 537
Part des intérêts minoritaires dans les sociétés consolidées	232	531
Charge d'impôt	8 318	2 844
Résultat avant impôt	44 963	84 912
Taux d'imposition de droit commun Français	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur en France	15 480	29 235

Effet des entreprises mises équivalence	-1 602	-1 812
Effet des différences permanentes	-3 638	-24 954
Effet des différences de taux d'imposition	-1 922	-107
Autres éléments	-	482
Charge d'impôt comptabilisée	8 318	2 844
Taux effectif d'impôt (charge d'impôt comptabilisée rapportée au résultat taxable)	18,50%	3,35%

## Note 4 – Informations sectorielles

Le Groupe est organisé autour de deux grands métiers :

La Banque d'Investissement. — Ce métier regroupe ODDO SECURITIES principal intermédiaire indépendant en France, qui propose à ses clients institutionnels son expertise en matière d'exécution et de recherche sur une large gamme de produits : actions, obligations, obligations convertibles, dérivés et produits structurés, ODDO OPTIONS présent sur la tenue de marché sur les 100 plus grosses capitalisation européennes, ODDO COMMODITIES intermédiaire sur les métaux non ferreux et sur la fourniture d'électricité à titre complémentaire et ODDO CORPORATE FINANCE qui offrent à leurs clients un conseil adapté à leur besoin pour toutes les opérations de haut de bilan, incluant fusions et acquisitions, LBO / MBO, introductions en Bourse, ingénierie boursière, ingénierie financière / placements et corporate broking.

La gestion d'actifs. — Ce métier regroupe ODDO ASSET MANAGEMENT centré sur la gestion financière pour compte de tiers, à travers une large gamme de produits ouverts au public et dédiés, ainsi que des mandats discrétionnaires, ODDO BANQUE PRIVEE offrant les services de conseil et de gestion en matière de patrimoine privé et ODDO SERVICES qui propose une solution de tenue de compte conservation adaptée aux clients privés des sociétés de gestion, sociétés financières et banques privées

L'ensemble des opérations de trésorerie ainsi que l'ensemble des opérations diverses non affectables à un métier sont isolées dans le secteur Fonds Propres.

## 4.1 Résultats par activité

(en milliers d'euros)	Gestion d'actifs	B.F.I	Fonds Propres	Groupe 2011
Produit net bancaire	143 670	101 978	22 304	267 952
Charges générales d'exploitation (y compris dotations aux amortissements)	-117 294	-109 745	-12 268	-239 307
Résultat brut d'exploitation	26 376	-7 767	10 036	28 645
Coût du risque	-2 924	-453	4 223	846
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			4 653	4 653
Gains ou pertes nets sur autres actifs	47		-694	-647
Variations de valeur des écarts d'acquisition			11 466	11 466
Résultat avant impôts	23 499	-8 220	29 684	44 963

(en milliers d'euros)	Gestion d'actifs	B.F.I	Fonds Propres	Groupe 2010
Produit net bancaire	135 394	123 545	-3 600	255 339
Charges générales d'exploitation (y compris dotations aux amortissements)	-101 028	-115 839	-12 888	-229 755
Résultat brut d'exploitation	34 366	7 706	-16 488	25 584
Coût du risque	-8 048	-2 720	9 139	-1 629
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			5 263	5 263
Gains ou pertes nets sur autres actifs			-112	-112
Variations de valeur des écarts d'acquisition		113	55 693	55 806
Résultat avant impôts	26 318	5 099	53 495	84 912

(\*) Changements en 2009 et 2010

## 4.2 Produit net bancaire par secteur géographique

Les passifs sectoriels correspondent aux dettes (total passif hors capitaux propres).

Les résultats et le bilan sectoriels sont présentés après élimination de l'effet des transactions internes au Groupe.

L'analyse géographique des résultats et du bilan sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités.

(en milliers d'euros)	France		Autres pays		Total Groupe	
	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2011	Exercice 2010

Produit net bancaire	256 877	242 274	11 075	13 065	267 952	255 339
----------------------	---------	---------	--------	--------	---------	---------

## 4.3 Bilan par secteur géographique

(en milliers d'euros)	France		Autres pays		Total Groupe	
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
Total des actifs sectoriels	2 943 161	3 048 901	47 785	43 368	2 990 946	3 092 269
Total des passifs sectoriels	2 547 159	2 656 593	34 308	29 502	2 581 467	2 686 095

## Note 5 – Gestion des risques

Cette note présente les principaux risques associés aux instruments financiers et la manière dont le Groupe les gère.

La gestion des risques s'appuie sur une Directive Risques Groupe, validée par l'ensemble des responsables de métiers et en COMEX qui définit le cadre de la gestion des risques pour le Groupe.

Cette directive précise en particulier les définitions des principaux risques :

- risques de marché : risque de perte résultant d'une évolution défavorable variables de marché (taux, cours, matières premières, etc) ;
- risques de contrepartie : risque de perte engendrés par le défaut d'une contrepartie ;
- risque opérationnel : risque de pertes résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels et systèmes internes, ou à des événements extérieurs, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevé. Elle intègre le risque de non-conformité, les risques comptables et fiscaux à l'exclusion du risque stratégique et de réputation ;
- risques de liquidité : risque pour le Groupe de ne pas pouvoir faire face à ses engagements à leur échéance. Ce risque comprend en particulier le risque résultant d'une impossibilité de dénouer des positions sur les marchés dans des conditions normales.

Le suivi des risques des filiales est assuré par le Groupe qui effectue une consolidation.

## 5.1 Organisation, procédures et méthodes

La Direction des Risques fait partie du dispositif de Contrôle Permanent du Groupe. Elle reporte directement à Tarak Achich, gérant du Groupe et est composée de 8 personnes au niveau du groupe. En outre un service des risques de 5 personnes est spécifiquement dédié aux activités de ODDO ASSET MANAGEMENT. Elle est en charge du suivi des risques de contrepartie, de marchés et du risque opérationnel, ainsi que de la mise en place et de l'animation d'une filière risques et conformité permettant de promouvoir une culture de risques, d'encourager les meilleures pratiques en matière de risques et de diffuser les principes et la culture de maîtrise des risques opérationnels

Les contrôles de premier niveau sont assurés par les équipes opérationnelles (traders, gérants, vendeurs, assistants, middle office, cellules de contrôle opérationnels au sein des équipes). Le contrôle permanent de deuxième niveau est assuré par la Direction des Risques et la cellule Conformité du groupe. Le Contrôle Périodique de troisième niveau est assuré par l'équipe Audit du groupe.

A noter également le rôle du Comité d'audit, composé de 3 administrateurs indépendants qui se réunit 4 fois par an et a pour mission de rendre compte au conseil de surveillance de sujets suivants :

- \* examen des comptes annuels
- \* étude des travaux des commissaires aux comptes et débats sur leurs conclusions dans une relation directe
- \* dialogue avec les organes de contrôle du groupe, avec en particulier une revue des travaux de l'audit interne, des engagements globaux du Groupe et du dispositif d'encadrement des risques

La Direction des Risques vérifie au quotidien le respect du cadre interne de limites : limites de risques, de positions et d'engagement pour notamment les activités de Compte Propre et d'Intermédiation. Des reportings sont remis chaque jour à l'ensemble des Front Offices et de façon hebdomadaire au Comité des Risques, détaillant les positions et les risques par type d'activité. Le cas échéant, les dépassements de limites sont reportés aux responsables opérationnels et au Comité des Risques et leur régularisation fait l'objet d'un suivi.

La Direction des Risques anime le Comité des Risques présidé par Tarak Achich, gérant du Groupe. Le Comité des risques est en charge de la validation du dispositif d'encadrement des risques des métiers et des filiales et de la revue des opérations spécifiques pour lesquelles une autorisation est requise. Il assure le suivi des risques et des dépassements de l'ensemble des activités.

Une fois par mois le Comité de Contrôle Permanent se substitue au Comité des Risques en alternant les thèmes d'audit, de Conformité, et de risques opérationnels

La Direction Financière réalise de façon hebdomadaire les reportings de risques réglementaires (Bâle 2) relatifs à l'adéquation des fonds propres aux risques de marché et de solvabilité.

Le Comité de Direction des Opérations présidé par Tarak Achich assure le pilotage des risques opérationnels sur une base hebdomadaire. Le dispositif s'appuie sur des COO responsables dans chaque métier du suivi et de la mise en oeuvre des contrôles et des plans d'action destinés à renforcer la maîtrise des risques opérationnels.

## 5.2 Les risques de contrepartie

Le Groupe Oddo est exposé à ce type de risque dans le cadre de l'ensemble de ses activités. Afin d'encadrer ces risques de crédits, des limites d'engagements par contrepartie ont été mises en place. La Direction des Risques en assure un suivi quotidien. Une procédure de mise sous surveillance des contreparties a également été mise en place.

Afin d'avoir une vision globale des risques, une consolidation des risques de même nature est effectuée par contrepartie au niveau du Groupe. Les typologies de risques sont définies ci-dessous :

- a) Exposition liée au Crédit Clientèle (dans le cas des prêts aux particuliers par exemple) ; ce risque porte sur le nominal de l'opération.
- b) Exposition liée au Dépôt (risque engendré par le dépôt auprès de contreparties tierces d'espèces, de titres ou créances appartenant au Groupe ODDO).
- c) Exposition Émetteur : risque porté dans le cadre de l'achat d'un titre ou d'une créance, y compris dans le cas d'une position synthétique issue de la conclusion de certains produits dérivés (dérivés de crédit,...).
- d) Exposition de remplacement : risque engendré par la conclusion d'un produit dérivé ou d'une opération sur le physique (y compris prêts/emprunts de titres et opérations sur les matières premières). Ce type d'exposition inclut le risque d'exécution qui représente le risque de défaut de la contrepartie entre le moment où une opération d'achat/vente comptant est conclue et le moment où elle est effectivement dénouée.
- e) Exposition de règlement-livraison : risque supporté dans le cadre de l'échange simultané et non sécurisé de deux actifs (devises, titres, créances, etc.). Ce risque porte sur le nominal de l'opération.
- f) Exposition indirecte : risque de perte dans une transaction avec une contrepartie lorsque notre perte dépend de la défaillance d'une autre contrepartie sur laquelle nous avons un recours dans le cadre de techniques de réduction des risques.

Chaque semaine, la Direction des Risques suit le niveau et l'évolution de la concentration de risques par Contrepartie. Le suivi se fait à travers :

- a) La production d'un état qui regroupe les « 20 premiers risques (hors Oddo Metals) » de la banque. Cet état détaille, par contrepartie, la nature de notre exposition par type de risque : « débiteur », « remplacement », « règlement livraison », « émetteur », « dérivé ». Au 31 décembre 2011 la plupart de ces contreparties étaient de grands groupes bancaires de référence français et étrangers.
- b) La production d'un état détaillant des risques de crédit et de remplacement des principales contreparties d'Oddo Metals. Cet état donne également le rating par contrepartie (rating externe ou en défaut rating donné en interne) afin de pouvoir suivre l'évolution de la qualité crédit de la contrepartie. La Direction des Risques calcule également le taux de couverture de l'exposition Oddo Metals par réassurance, lettre de crédit ou garantie bancaire. Au 31 décembre 2011 sur un encours crédit de 116.3 M€, 63% étaient couverts par réassurance, lettre de confort ou garantie bancaire.

#### 5.2.1 Les risques de la banque de financement et d'investissement

##### — Les risques de Dépôt

Ces risques sont liés au placement quotidien de la trésorerie du Groupe (risques de dépôt)

Le Groupe Oddo place au quotidien son excédent de trésorerie sur le marché monétaire. Les montants placés sont de 612.50 M€ (contre 440 M€ au 31 décembre 2010), qui se répartissent de la manière suivante :

- placements obligataires : 262.6 M€, soit 41.8% des montants placés
- comptes bancaires : 193.60 M€, soit 31.61% des montants placés
- autre placement : 100 M€, soit 15.9% des montants placés
- certificats de dépôt : 50 M€, soit 8% des montants placés.

Les limites de risques de cette activité sont revues périodiquement par le Comité des Risques.

##### — Les risques de remplacement

Ces risques sont liés aux opérations de couverture effectuées par les métiers dans le cadre de la gestion des risques de marché. Ces opérations sont traitées dans le cadre de contrats d'appel de marge avec des contreparties bancaires de premier ordre. Ils sont consolidés et encadrés par des limites spécifiques.

Instruments OTC (Options vanille, swap de taux, CDS). — Il s'agit de risques de remplacement.

En 2008, Oddo Options a choisi comme compensateur sur l'ensemble des marchés ABN AMRO CLEARING, ce qui a permis de réduire les besoins de trésorerie et les risques de contrepartie liés aux prêts emprunts de titres de l'activité, ABN AMRO effectuant l'ensemble des opérations pour le compte d'Oddo Options.

Oddo Options a cessé en septembre 2008 de traiter sur les instruments OTC (essentiellement constitués d'options OTC). Deux positions sur options OTC étaient encore en vie courant 2011. Au 31 décembre, la position résiduelle porte sur une option d'échéance décembre 2013.

Les autres activités traitent occasionnellement des swaps de taux en couverture des risques existants.

Les opérations de swaps de devises et de change à terme. — Ces opérations sont effectuées soit dans le cadre de la gestion des positions en devises du Groupe, soit dans le cadre du refinancement des positions en devises (principalement dollars US) liés à l'activité Oddo Metals (de façon majoritaire : paiement des fournisseurs en dollars et règlement des clients en euros avec des termes de paiement).

Le risque de remplacement associé aux swaps de devise et aux changes à terme est consolidé avec les autres risques de même nature et encadré par les limites en risques de remplacement des contreparties considérées.

Les opérations de Prêt / Emprunt de titres et de pensions livrées. — Dans le cadre de ses activités notamment pour Compte Propre, le Groupe est amené à prendre des positions vendeuses sur certains titres. Ces positions sont couvertes par des emprunts de titres. De plus, dans le cadre du refinancement de ses positions, le Groupe est amené à prêter les titres achetés. Ces opérations de prêt (et d'emprunt) de titres font l'objet de réception (et de versement) de collatéraux en cash en garantie. Le risque de remplacement associé aux prêts emprunts de titres et aux pensions livrées est consolidé avec les autres risques de même nature et encadré par les limites en risques de remplacement des contreparties considérées. Les encours de Prêts et Emprunts de titres au 31 décembre 2011 sont de 62.5 M€ (contre 60.8 M€ au 31 décembre 2010).

#### 5.2.2 Les risques liés au négoce de matériaux

Oddo Metals est exposé à deux types de risque de contrepartie :

- Le risque de crédit (marchandises livrées avec des termes de paiement).

Les risques de crédit sont soit traités avec des contreparties de premier rang pour lesquelles des limites sont accordées par le Comité des Risques, soit couvertes par une assurance crédit à hauteur de 90 % de l'encours garanti (le 10 % résiduel est le risque encouru par Oddo Metals), soit par des garanties bancaires à première demande.

L'encours de crédit au 31 décembre 2011 est de 116.3 M€ dont 63% couverts en risque de crédit par la réassurance, des lettres de crédit ou des garanties bancaires. Ce montant est à rapporter à un encours fin 2010 de 100.1 M€ (dont 53% couverts en risques de crédit).

Le risque de remplacement lié aux engagements à prix fixe. Lorsqu'Oddo Metals passe un contrat dont le prix est fixé d'avance, une variation des cours de marché peut engendrer un risque de contrepartie, lequel n'est pas couvert par un organisme externe. Une limite d'engagement à prix fixe est établie par contrepartie, cette dernière étant étroitement liée à la limite de risque de crédit. Le risque évalué correspond à la valorisation au prix de marché des

engagements dont le prix est fixé à laquelle s'ajoute un stress test de variation de cours dont le taux dépend du métal concerné, du sens de l'opération (achat/vente) et de la période séparant la date de pricing et la date de livraison ou de paiement. L'encours de transactions générant du risque de remplacement Oddo Metals, représentent 123.1 M€ au 31 décembre 2011 (contre 117 M€ de nominal à fin 2010)

En 2011, il n'y a pas eu de défaut sur des contreparties avec lesquelles Oddo Metals avait des engagements. Il n'y a donc pas eu de perte subie par le Groupe au titre du risque de crédit et de remplacement en 2011.

- Le risque réglementaire est de 18.1 M€ au 31 décembre 2011 (contre 13.8 M€ fin 2010).

### 5.2.3 Les risques d'intermédiation

— Les risques de règlement / livraison

Le risque de contrepartie liés à l'activité intermédiation sont évalués de façon quotidienne afin de répondre aux dispositions du CRBF 2001-01, relatives aux risques de Règlement / Livraison. Six types de clients ont été définis : Banques, Brokers, Asset Management et Gestion Privée, Assurances, Corporate, Hedge Funds. Pour chacun de ces types de clients, des catégories de limites de risques ont été associées en fonction de la qualité de la signature qui se déclinent en une limite d'alerte déclenchant une surveillance rapprochée, une limite du ressort du responsable métier et une limite Comité des Risques.

La Direction des Risques consolide par client les engagements non dénoués pour tous les comptes ouverts. Un montant de risques est déterminé à partir des scénarii standards de la réglementation prudentielle applicables aux opérations pour Compte Propre (valorisation de marché + stress test). Un reporting quotidien des consommations et éventuels dépassement est transmis par la Direction des Risques aux équipes de ventes. Les encours observés sont de 733 M€ au 31 décembre 2011 (contre 191 M€ au 31 décembre 2010). Le risque global maximal au 31 décembre 2011 (somme des clients en risques) est de 73.6 M€ (contre 15.8 M€ en 2010).

— Les risques de stockage

Le Groupe Oddo peut être amené à stocker plusieurs jours pour un client des lignes négociées sur une même valeur afin de faire une seule réponse en bloc au cours moyen à ce client. Une procédure de stockage (limite en durée et en valorisation de marché) a été mise en place. Aucune opération de stockage ne peut excéder 5 jours. Les comptes de stock doivent être soldés le dernier jour ouvré de la semaine. Toute éventuelle exception à cette règle doit obligatoirement recevoir l'aval formel de la Direction des Risques. Les opérations de stockage sont soumises pour accord/refus au Responsable du Métier, le COO du métier, la Trésorerie, et la Direction des Risques.

### 5.2.4 Les prêts et cautions accordées à la clientèle.

Dans le cadre de ses activités de gestion, Oddo et Cie s'intéresse prioritairement aux clients fortunés, que l'on peut répartir en deux catégories principales : la clientèle entrepreneuriale, propriétaire de son entreprise et les cadres dirigeants de haut niveau intéressés au capital de leur entreprise d'un côté, et les familles qui disposent d'importants actifs immobiliers et financiers et cherchent à les faire fructifier.

D'une manière générale, cette clientèle a des besoins complexes en termes de conseils patrimoniaux et services d'investissement. Le crédit est souvent un instrument indispensable à la finalisation de montages patrimoniaux globaux.

Le crédit est considéré comme un instrument d'accompagnement et de renforcement des relations. Dans cette optique, Oddo et Cie propose dans le cadre de son agrément bancaire des prêts qui peuvent être immobiliers ou non, mais toujours hors code de la consommation donc ne relevant pas de la loi "Scrivener 1" et pour des durées ne pouvant dépasser 8 ans. Ces prêts sont systématiquement assortis d'une garantie financière (nantissement de titres ou délégation du droit au rachat de contrat d'assurance vie) ou bancaire.

Les cautions bancaires et garanties à première demande font également partie de l'offre et sont assorties également d'une garantie financière ou bancaire.

Processus décisionnel. — Tous les dossiers sont validés dans un Comité de Crédit comprenant un représentant de la Direction des Risques. Pour les dossiers de plus de 500 000 euros, la Direction Financière participe au Comité de Crédit et doit donner son accord. Les opérations de plus de 2 000 000 euros doivent être présentées en Comité des Risques groupe pour validation. Le taux de référence est principalement indexé sur le taux Euribor.

Données chiffrées. — Le portefeuille crédit présentait à fin 2011 un encours total de 100.3 millions d'Euros (dont 27.5 M€ pour la Banque Robeco). Cet encours se répartit entre 323 contreparties de crédit (dont 125 pour la Banque Robeco) et 33 contreparties pour les cautions et garanties émises. Le coût du risque crédit, au regard des défauts en 2011, est nul.

### 5.3 Les risques de marché relatifs aux activités de transactions sur instruments financiers

Le dispositif actuel permet de réaliser deux types de mesures de risques à partir :

- des scénarii internes de Stress Testing validés par le Comité Risques. Ces scénarii sont plus violents que ceux préconisés par la réglementation mais prennent en compte le netting des positions. Les scénarii internes de « Stress Testing » sont des scénarii catastrophes définis afin de mesurer les risques maximums encourus en cas de situation de crise. Ces scénarii sont appliqués de façon quotidienne aux activités pour Compte Propre

- des scénarii de risques réglementaires (CRBF 95-02), relatif à l'adéquation des fonds propres aux risques de marché, appliqués de façon quotidienne

- Pour vérifier la validité des scénarii appliqués, des études ont été menées pour les comparer aux chocs observés sur les marchés en 2009 et 2010. Aucun réajustement n'a été nécessaire.

Concernant la consolidation de nos risques de marchés, nous consolidons quotidiennement les risques de taux d'intérêt des différentes activités de la banque, la Trésorerie consolide quotidiennement l'exposition nominale en risque de change. Les activités de la banque étant très différentes et prenant des engagements sur des marchés différents, il n'y a pas de consolidation des autres risques de marché.

#### 5.3.1 Les risques de volatilités (et de cours) pour les instruments dérivés actions.

Comme pour les calculs réglementaires, les risques sont calculés à partir de matrices de variations à double entrées : cours et volatilités. Les stratégies dérivés actions sont définies par sous-jacent c'est-à-dire au niveau le plus détaillé possible. Les scénarii appliqués sont plus extrêmes que les scénarii réglementaires (Bâle 2) en méthode standard. Par exemple au niveau portefeuille individuel, les scénarii de « stress » variations de cours sont pour les actions entre -50% et +30% et pour les indices entre -20% et +10%. Ils sont appliqués simultanément à tous les sous-jacents par tranche de variation, en fonction de la volatilité du sous-jacent. Pour chacune de ces variations de cours, des chocs de volatilités spécifiques sont également appliqués en fonction de la maturité des options. On retient ensuite le pire scénario par plage de variation et on somme l'ensemble des risques. Ces stress scénarii sont définis à partir d'études d'historiques de cours et de volatilités. Le cas échéant, un suivi spécifique des risques d'OPA sur certaines valeurs est réalisé. Des suivis en sensibilités (delta, vega, theta) sont également réalisés.

Au niveau global, les risques sont calculés sur l'ensemble des positions (actions, indices) et des portefeuilles. Les scénarii retenus sont un choc à la fois en cours et en volatilité : le même scénario est appliqué à tous les sous-jacents (choc parallèle), avec des variations de cours entre -20% et +10%. Sont réalisés chaque jour : un suivi des risques par secteur, par pays et un suivi des risques globaux confrontés aux limites définies. Au 31 décembre 2011, le risque en stress test au centre du Spot et en baisse de la volatilité est de 0.5 M€ (contre 0.6M€ à fin 2010)

### 5.3.2 Les risques de cours actions

L'activité de Facilitation Actions est réalisée par Oddo Equities Paris. Il n'y a pas de gestion de book et les positions ne sont prises que s'il y a un intérêt client. Les positions sont débouclées intraday dans un cadre de limites par valeur et par pays. Les valeurs appartiennent systématiquement aux indices principaux des pays concernés. La Direction des Risques a la possibilité de connaître en temps réel le montant des positions.

Les positions éventuelles dans les comptes erreurs. La Direction des Risques vérifie au quotidien l'existence éventuelle de position dans les comptes erreurs et comptes techniques. Sauf en cas de liquidité très faible, La Direction des Risques s'assure du débouclage immédiat des positions avec le service de Négociation. La Direction des Risques dispose des moyens pour s'assurer en J du bon débouclage de la position.

L'activité de placement Portefeuille de Placement de Hedge Funds. Il s'agit de fonds long / short Equity. Cette activité a été arrêtée. La position restante est de 6.5 M€ au 31 décembre 2011 (contre 4.2 M€ au 31 décembre 2010).

L'activité de Risk Arbitrage (activité issue de l'acquisition de la Banque d'Orsay). Le Risk Arbitrage est une stratégie qui consiste à profiter de la différence, qui peut exister après l'annonce d'une opération de fusion & acquisition, entre le prix coté de la société cible et celui correspondant aux termes de l'offre. Cette différence de prix, appelée « spread » reflète le temps qui doit s'écouler jusqu'à la finalisation de l'opération mais aussi le risque d'échec de l'opération qui se traduirait par la baisse du prix de la société cible. Les positions prises dans le cadre de cette activité sont des positions longues et courtes sur actions. L'encours du portefeuille au 30 décembre 2011 est de 238 M€. Le risque de cette activité est que l'opération n'aboutisse pas.

Ainsi le stress test appliqué sur cette activité est le montant le plus élevé entre les deux calculs suivants :

- 15% des OPA du portefeuille échouent (en proportion du nominal) et le cours des actions sous-jacentes baisse de 50% ;
- les 5 plus grosses positions du portefeuille voient leur OPA échouer et le cours des actions sous-jacentes baisse à son niveau pré-OPA.

Au 30 décembre 2011 le stress test était de 34.3 M€ pour une limite de 35.7 M€.

### 5.3.3 Les risques de taux

La Direction des Risques définit des stress tests correspondant aux pires cas observés en terme de translation, de pentification et de convexité sur la base d'études historiques des mouvements de la courbe de taux Euro. Les variations ont été observées sur un horizon d'un jour, d'une semaine et d'un mois et les variations de taux sur un mois ont été retenues afin d'avoir un stress test conservateur.

Au total une quarantaine de scénarii de stress test sont appliqués correspondant aux différents mouvements de courbes identifiés ainsi que la combinaison de ces mouvements. Le stress test est donc très largement supérieur à une VaR historique 99% 1 an et fait l'objet d'un encadrement en limites. Par ailleurs, des indicateurs des sensibilités par piliers de maturités sont également suivis. Les activités les plus concernées par les risques de taux sont les Dérivés Actions et les Obligations. Ces activités sont couvertes en taux si bien que la limite globale Groupe de risques en stress test de taux est de 1.8 M€. Au 31 décembre 2011, le risque est de 0.45 M€ (contre 0.6 M€ au 31 décembre 2010).

### 5.3.4 Risques liés aux positions en titrisations

La crise sur le marché des « subprimes » s'est transformée au cours de l'été 2007 en une crise généralisée du marché des titrisations se traduisant à la fois par une absence totale de liquidité sur le marché secondaire de ces titres et à une fermeture du marché primaire. L'opacité et la complexité des dérivés de crédit sur ces produits ajoutés à leur vaste diffusion à l'ensemble des acteurs financiers au niveau mondial ont contribué à dégrader très fortement la liquidité des titres. Cette situation a continué de s'aggraver au cours de l'année 2008 tirant le prix des actifs vers le bas. Le Groupe a été affecté par cette crise dans deux domaines d'activité, la gestion pour compte propre et la gestion d'actifs.

La méthode de valorisation des titrisations retenue par le Groupe. — En 2007 et 2008 nous avons constaté une absence de prix fiables sur les lignes détenues en compte propre. Dans ces conditions, la méthode de valorisation de la juste valeur s'est appuyée notamment sur l'utilisation des spreads génériques publiés par des banques américaines. Ces spreads sont des spreads moyens réunis par la recherche et le trading de ces banques et sont diffusés hebdomadairement. Ils prennent donc en compte le surspread d'illiquidité dans le marché. En complément, d'autres sources de spread sont utilisées, notamment Bloomberg pour les spread de CDS corporate.

Au cours de l'exercice 2011, nous avons constaté un retour de la liquidité sur certains produits, et nous avons, dans ce contexte, valorisé certaines lignes sur la base de cours contributeurs et maintenu la méthode de valorisation fondée sur les spread pour les autres lignes.

Des stress tests ont par ailleurs été réalisés (risques de liquidation, non paiement des coupons ...) et ont permis de mettre en place des provisions supplémentaires notamment dans les cas suivants :

- dégradation du rating et du spread en cas d'outlook négatif sur le rating pour les CDO
- CDO non investment grade

Le risque de crédit sur les CDO d'ABS a été couvert par des analyses détaillées à partir de scénarii en matière de taux de remboursement anticipé de taux de défaut anticipé et de taux de sévérité des pertes des actifs sous-jacents.

Lorsque ces analyses ont fait ressortir une valeur de remboursement inférieure au pair sur le scénario de base ou que la valorisation compte tenu des spreads appliqués s'est retrouvée très inférieure au pair ou que l'exposition sur le marché du subprime s'est avérée très importante avec un niveau de protection insuffisant compte tenu des pertes attendues une dépréciation durable a été constatée.

Les fonds de Oddo Asset Management exposés au marché de la titrisation représentaient un encours de 4 Mds€ au 30 juin 2007 dont 1.8 Mds€ sur 4 fonds de trésorerie dynamiques. La difficulté à valoriser ces actifs et le souci de préserver la stricte égalité de traitement des porteurs de parts a amené le Groupe à suspendre les souscriptions rachats de ces 4 fonds pour un encours de 0.9 Mds€ au 26 juillet 2007 et de procéder à leur dissolution étalée dans le temps. Un acompte de 0.5Mds€ correspondant à 80% du passif du plus gros fonds en terme d'encours et de 50% pour les autres a été versé aux porteurs de ces fonds au mois de septembre 2007.

Les conditions de marché paraissant peu attractives et la probabilité qu'elles puissent s'améliorer avant le 31 décembre 2008 semblant faible ont conduit le groupe à donner le choix aux porteurs de parts entre la liquidation immédiate des actifs ou l'entrée dans un fonds en liquidation longue avec un horizon de portage des titres sur 4 ou 5 ans. Le processus de liquidation des titres engagé au cours du second trimestre 2008 a été confié à un tiers (Cairn Capital) et a été entièrement achevé à la fin du mois de juillet 2008.

Au cours de l'exercice 2011, le groupe a procédé aux cessions suivantes :

- Vente de tous les titres détenus par les fonds consolidés en liquidation longue qui ont été effectivement liquidés
- Cession d'une partie des titres détenus en direct pour un nominal de 62 M€.

Pour récapituler les encours et valorisations au 31/12/2011 :

	Nombre de lignes	Nominal (K€)	Cours moyen	Valorisation (K€)
CDO	11	27 186	2.0%	18
CLO	3	4 546	79.1%	1 303
ABS	5	26 163	81.6%	19 039
Total	19	57 895	55.9%	20 360

Au 31/12/2011, la répartition en valeur nominale, par rating du portefeuille de titrisation détenu en propre est la suivante :

Rating	Répartition (%)
AAA	26
AA	0
A	30
BBB	44
<BBB	0
Total	100

Expositions sur ABS immobiliers

ABS CDO	Etats-Unis	
	31.12.2010	31.12.2011
Exposition brute en milliers d'euros	45 140	23 686
Décote	-44 251	-23 686
Exposition nette en milliers d'euros	889	0
Ventilation par notation		
AAA	0%	0%
AA	0%	0%
A	0%	0%
BBB	0%	0%
<BBB	100%	100%

CMBS	Italie	
	31.12.2010	31.12.2011
Exposition brute en milliers d'euros	20 500	7 500
Décote	-1 487	-457
Exposition nette en milliers d'euros	19 013	7 043
Ventilation du nominal par notation		
AAA	0%	0%
AA	63%	0%
A	37%	100%

### 5.3.5 Les risques émetteurs liés aux positions obligations

Afin de limiter les risques émetteurs liés aux portefeuilles obligataires des limites de position ont été mises en place.

Contrepartie et trading Obligations. — L'activité contrepartie et trading Obligations est suivie quotidiennement grâce à des limites par ligne, par émetteur et en global en fonction du rating de l'obligation. En 2011, les positions maximums ont été de 85.9 M€. Au 31 décembre 2011, la position est de 38.9 M€.

Au 31 décembre 2011, la répartition des positions par rating est la suivante :

Rating	Répartition (kEur)	Répartition (%)
>= AA-	2 123	5.5%
>= A-	28 012	72%
>= BBB-	5 968	15.5%
< BBB-	2 816	7%
Total	38 918	100

Le portefeuille est encadré par un stress test en doublement des spreads de crédit, jugé conservateur compte tenu de l'horizon court de détention de ces titres. Le montant de risque associé à ces activités s'élevait au 31/12/2011 à 11.3 M€ pour une limite de 13 M€.

La sensibilité du portefeuille au spread de crédit (10bp de translation de la courbe de spread) est de 168.7 K€ pour une limite de 400 K€.

La sensibilité aux taux (translation de 100bp de la courbe de taux) est de 461 K€ pour une limite de 500 K€.

### 5.3.6 Les risques liés aux cours des métaux

Les risques liés au cours des métaux sont les suivants :

- Risque de prix : exposition du portefeuille aux changements sur 1 jour du prix LME à structure constante.
- Risque de structure: exposition du portefeuille à un changement de la structure sur le LME. Mesurés comme l'écart entre le prix cash et les prix à terme sur 1 mois.
- Risque de prime (base) : exposition à un changement de la prime qui correspond au différentiel de valorisation entre le métal physique et la référence du marché à terme du LME. Mesuré sur 1 mois.

Partant des limites en tonnes, La Direction des Risques calcule ces risques de marché en utilisant des stress test internes basés sur les variations historiques maximum constatées :

- Risque de structure : 3.5 M€ au 31 décembre 2011 contre 1.8 M€ au 31 décembre 2010
- Risque de base : 2 M€ au 31 décembre 2011 contre 1.5 M€ au 31 décembre 2010
- Risque de prix : 6.8 K€ au 31 décembre 2011 contre 7 K€ au 31 décembre 2010

### 5.3.7 Les risques de change

Le risque de change généré par les activités du Groupe est un risque résiduel car il est couvert sur le marché à terme à l'initiation des positions ou sur une base quotidienne dans le cas des activités Oddo Metals. Les résultats en devise sont couverts mensuellement.

Contributions des devises au bilan

(en milliers d'euros)	31/12/2011		31/12/2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
EUR	2 679 868	2 679 868	2 611 911	2 631 828
USD	238 714	238 714	381 071	361 550
GBP	18 714	18 714	21 347	20 853
JPY	1 386	1 386	3 161	2 994
Autres devises	52 264	52 264	74 779	75 044
Total	2 990 946	2 990 946	3 092 269	3 092 269

### 5.4 Le risque de liquidité

Ce risque est suivi de façon quotidienne par le service Trésorerie du Groupe. Une des missions du trésorier est d'assurer la liquidité du Groupe avec pour corollaire la gestion du risque d'impasse en liquidité. Pour ce faire, il réalise quotidiennement un reporting lui donnant la situation de trésorerie du Groupe en faisant apparaître la consommation de trésorerie pour chacune des activités du Groupe et les éventuels dépassements de limites (définies par le Comité Risques).

Situation au 31 décembre 2011 :

- le besoin de financement lié aux activités du Groupe est couvert à 153% par des ressources stables (fonds de roulement), contre 188% au 31 décembre 2010.

- les actifs à court et moyen terme (placements au jour le jour, certificats de dépôts à court terme et portefeuille obligataire éligible à la BCE) couvraient plus de 100% des soldes espèces des clients.

Cette situation se retrouve au niveau du ratio réglementaire de liquidité : 300% (contre 451% au 31 décembre 2010) pour une norme minimale de 100%. L'excédent de liquidité réglementaire court terme est de 307 M€ (contre 434 M€ au 31 décembre 2010).

### 5.5 Les risques opérationnels

Dans le cadre de la réforme du ratio de solvabilité des établissements de crédit (Cooke), le comité de Bâle introduit officiellement la notion de Risque Opérationnel dans le calcul du nouveau ratio dit de Mc Donough. La mise en place de Bâle II modifie le calcul actuel du ratio de solvabilité en intégrant dans la base de calcul des fonds propres une allocation spécifique de fonds propres pour le Risque Opérationnel. Cette réforme génère une exigence en

fonds propres supplémentaire, prise en compte dans le cadre du calcul du ratio CAD. Les dispositions prises par le Comité de Bâle ont été transposées en droit européen puis dans la réglementation française (arrêté du 20/02/2007).

De par ses activités, (réception et exécution d'ordres pour compte de tiers, négociation pour compte propre, analyse financière, gestion collective, gestion privée, tenue de compte conservation, trading de métal et corporate finance), Oddo et Cie est exposé aux risques opérationnels. Oddo et Cie calcule ses risques opérationnels en méthode standard.

La gouvernance du dispositif des risques opérationnels s'organise comme suit :

Le COO Groupe a la responsabilité d'assurer le suivi de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques opérationnels par les Responsables Risques Opérationnels (RRO). Le Comité des Opérations permet de rendre compte de l'avancement des plans d'action visant à la réduction des risques opérationnel, d'établir la priorisation et de mettre en place des indicateurs de suivi déterminés conjointement avec la Direction des Risques.

Les Responsables Risque Opérationnel (RRO) se voient chargés :

- de définir et mettre en oeuvre la stratégie de maîtrise des risques opérationnels ;
- de proposer la définition et de décliner les méthodes d'identification, de mesure, de surveillance et d'atténuation et/ou de transfert des risques opérationnels
- de la collecte des pertes de leur activité et de veiller à la qualité des données de risques opérationnels et leur traçabilité
- de la définition et du suivi des plans d'action
- de l'application des procédures de contrôle permanent dans les métiers
- du reporting à la hiérarchie directe et au Comité des Opérations
- de fournir sur son périmètre les éléments nécessaires à l'élaboration du reporting trimestriel et à la mise à jour de la cartographie

Les missions de la Direction des Risques sont :

- d'assurer le suivi transversal des risques opérationnels du Groupe et de définir les modalités de reporting Groupe. Dans cette perspective, il faudra s'assurer de la cohérence, avec les résultats issus des dispositifs de contrôle permanent et des conclusions des missions de contrôle périodique ;
- de maintenir à jour la cartographie des risques opérationnels à partir de l'analyse du dispositif en vigueur
- analyser l'environnement en termes de risque opérationnel et de contrôles associés, ainsi que ses conséquences sur le profil de risques du Groupe ;
- de s'assurer de la réalisation des contrôles et de suivre les anomalies et les plans d'actions

Pour la Continuité d'Activité et la Gestion de Crise, Le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes Informatiques) est responsable de la définition et de mise en place de la Politique de Sécurité des Systèmes Informatiques et de la mise en oeuvre du Plan de Continuité d'activité

RRO sont en charge

- de coordonner les Plans de Continuité des Activités (PCA), ainsi que les tests locaux de ces plans
- de mettre en place les dispositifs de gestion de crise, d'en évaluer la pertinence par des exercices et d'en assurer la coordination en cas de survenance de crise

La Direction des Risques est responsable

- de s'assurer que le dispositif de PCA couvre l'intégralité des activités du groupe et que la mise en oeuvre correspond à la stratégie définie par le Comité Exécutif.
- de mettre en place une supervision permanente de ce processus

Pour la Surveillance Permanente, la Direction des Risques et les RRO sont en charge :

- de promouvoir les échanges de bonnes pratiques et la mutualisation des outils spécialisés et systèmes d'information dans le domaine de la supervision, de l'analyse et du rapport des processus de contrôle permanent
- de définir le contenu du rapport que les correspondants doivent leur adresser en matière de surveillance permanente, d'assurer le suivi de ces rapports et de réaliser une synthèse pour le Comité des Risques
- de définir les procédures ainsi que les contrôles associés
- de s'assurer de la réalisation des contrôles et de suivre les anomalies et les plans d'actions
- de s'assurer du fonctionnement du dispositif de surveillance permanente dans leur entité

## 5.6 Exposition au risque souverain

Le groupe Oddo n'a pas d'exposition significative aux risques souverains grec, irlandais, italien, portugais et espagnol.

Echéancier des actifs et passifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2011							Total
	Jusqu'à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	65 753	160 299	454 935	80 148	15 512	21 304	422 778	1 220 729
Instruments dérivés de couverture				440				440
Actifs financiers disponibles à la vente	7 964	986	20 921	232 640	1	99 890	18 228	380 630
Prêts et créances sur les établissements de crédit	386 948		21 470		1 707	12 439		422 564
Prêts et créances sur la clientèle	91 440	13 233	18 045	18 642	31 898	38 830		212 088
Total emplois	552 105	174 518	515 371	331 870	49 118	172 463	441 006	2 236 451
Banques centrales								-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4 849	214 301	376 997	44 843	3 636	4 796	137 852	787 274

Instruments dérivés de couverture								-
Dettes envers les établissements de crédit	372 152				200 000			572 152
Dettes envers la clientèle	428 754						68 766	497 520
Dettes représentées par un titre	3 372	5 746	12 561	145 354				167 033
Dettes subordonnées						89 014		89 014
Total ressources	809 127	220 047	389 558	190 197	203 636	93 810	206 618	2 112 993

(en milliers d'euros)	31/12/2010							
	Jusqu'à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	37 391	113 295	452 100	116 761	39 689	52 722	610 925	1 422 883
Instruments dérivés de couverture								-
Actifs financiers disponibles à la vente	794	-	10 176	24 880	12 767	107 101	20 237	175 955
Prêts et créances sur les établissements de crédit	452 516	141	122 129	-	2 133	-	-	576 919
Prêts et créances sur la clientèle	71 278	17 573	23 353	8 150	20 882	81 519		222 755
Total emplois	561 979	131 009	607 758	149 791	75 471	241 342	631 162	2 398 512
Banques centrales								-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	7 680	94 493	534 211	65 014	14 262	1 077	104 752	821 489
Instruments dérivés de couverture					1 121			1 121
Dettes envers les établissements de crédit	466 583		55 789				74	522 446
Dettes envers la clientèle	584 687		140					584 827
Dettes représentées par un titre	24 984	30 055	19 150	150	148 329			222 668
Dettes subordonnées						89 153		89 153
Total ressources	1 083 934	124 548	609 290	65 164	163 712	90 230	104 826	2 241 704

## Note 6 – Engagements de garantie et de financement

## 6.1 Engagements donnés

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Engagements de financement	3 031	5 600
Engagements en faveur d'établissements de crédits	-	
Engagements en faveur de la clientèle	3 031	5 600
Engagements de garantie	11 584	122 820
Engagements en faveur d'établissements de crédits	1 093	1 093
Engagements en faveur de la clientèle	10 491	121 727
Engagements sur titres	237 614	2 640
Titres à livrer	237 614	2 640
Autres engagements	75 494	-
Autres valeurs affectées en garantie	75 494	-
Total	327 722	166 003

## 6.2 Engagements reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Engagements de financement	185 402	160 353
Engagements reçus d'établissements de crédits	185 402	160 353
Engagements reçus de la clientèle	-	
Engagements de garantie	156 895	126 981
Engagements reçus d'établissements de crédits	-	
Engagements reçus de la clientèle	156 895	126 981
Engagements sur titres	2 167	3 675
Titres à recevoir	2 167	3 675

Total	344 464	291 009
-------	---------	---------

## Note 7 – Informations complémentaires

## 7.1 Juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti

(en milliers d'euros)	31/12/2011		31/12/2010	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur
Actif				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	422 564	422 564	576 919	576 919
Prêts et créances sur la clientèle	212 088	202 269	222 755	219 552
Passif				
Dettes envers les établissements de crédit	572 152	572 152	522 446	522 446
Dettes envers la clientèle	497 520	497 520	584 827	584 827
Dettes représentées par un titre	167 033	167 033	222 668	222 668
Dettes subordonnées	89 014	58 855	89 153	62 098

Les justes valeurs sur les instruments financiers évalués au coût amorti sont déterminées selon des techniques de valorisation basées sur des données de marché pour les dettes obligataires. Les certificats de dépôts ne sont pas ajustés compte tenu de leur faible durée.

## 7.2 Ventilation du bilan en éléments courants et non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2011		31/12/2010	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Actif				
Caisse, Banques centrales, CCP	5 664	-	9 797	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 103 765	116 964	1 213 711	209 172
Instruments dérivés de couverture	-	440		
Actifs financiers disponibles à la vente	48 099	332 531	31 207	144 748
Prêts et créances sur les établissements de crédit	408 418	14 146	574 786	2 133
Prêts et créances sur la clientèle	122 718	89 370	112 204	110 551
Total	1 688 664	553 451	1 941 705	466 604
Passif				
Banques centrales	-	-		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	733 999	53 275	741 136	80 353
Instruments dérivés de couverture	-	-		1 121
Dettes envers les établissements de crédit	372 152	200 000	522 446	
Dettes envers la clientèle	497 520	-	584 827	
Dettes représentées par un titre	21 679	145 354	74 189	148 479
Dettes subordonnées	-	89 014		89 153
Total	1 625 350	487 643	1 922 598	319 106

## 7.3 Périmètre de consolidation

Dénomination	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Méthode	Contrôle	Intérêts	Méthode	Contrôle	Intérêts
ODDO ASSET MANAGEMENT (Paris)	IG	99.99 %	99.99 %	IG	99.99 %	99.99 %
ODDO CONTREPARTIE (Paris)	IG	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %
ODDO MADELEINE (Paris)	IG	99.99 %	99.99 %	IG	99.99 %	99.99 %
ODDO OPTIONS (Paris)	IG	100.00 %	100.00 %	IG	94.75 %	94.75 %
ODDO CORPORATE FINANCE (Paris)	IG	100.00 %	90.00 %	IG	100.00 %	90.00 %
ODDO SECURITIES CORPORATION (New York)	IG	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %
ODDO S.V (Madrid)	IG	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %

ZARIFI E.I. (Marseille)	MEE	50.00 %	50.00 %	MEE	50.00 %	50.00 %
KALIBRA XE (Paris)	IG	100.00 %	100.00 %	IG	100.00 %	100.00 %
GENERATION VIE (Paris)	MEE	47.50 %	47.50 %	MEE	47.50 %	47.50 %
COGEFI (Paris)	MEE	34.00 %	34.00 %	MEE	34.00 %	34.00 %
COGEFI GESTION (Paris)	MEE	33.33 %	33.33 %	MEE	33.33 %	33.33 %
HM GESTION (Paris)	-	-	-	IG	78.60 %	78.60 %
ODDO RESEARCH INSTITUTE (Tunis)	IG	60.00 %	60.00 %	IG	60.00 %	60.00 %
BEMO ODDO INVESTMENT (Dubai)	MEE	50.00 %	50.00 %	MEE	50.00 %	50.00 %
LA BANQUE POSTALE GESTION PRIVEE (Paris)	MEE	49.00 %	49.00 %	MEE	49.00 %	49.00 %
A & ASSOCIES (Paris)	-	-	-	IG	100.00 %	100.00 %
PARTANEA (Paris)	-	-	-	IG	100.00 %	100.00 %
PARTANEA VALUE (Paris)	-	-	-	IG	100.00 %	100.00 %
BANQUE D'ORSAY (TUP avec Oddo & Cie le 31/01/2011)	-	-	-	IG	100 %	100 %
FINANCIERE AQUITAINE (Paris)	IG	99.98 %	99.98 %	IG	99.98 %	99.98 %
ORSAY WAGRAM (Paris)	-	-	-	IG	99.97 %	99.97 %
ORSAY ASSET MANAGEMENT (Paris)	-	-	-	IG	100 %	100 %
ODDO SERVICES Luxembourg (Luxembourg)	IG	100.00%	100.00%	NC	-	-
SAX PATRIMOINE CONSULTANT	IG	62.89%	62.89%	IG	62.89%	62.89%
ORSAY MERGER ARBITRAGE (Opcvm)	IG	93.93%	93.93%	NC	-	-
ODDO CASH PLUS LIQUIDATION LONGUE (Opcvm)	-	-	-	IG	93.07 %	93.07 %
ODDO CASH ARBITRAGES LIQUIDATION LONGUE (Opcvm)	-	-	-	IG	55.94 %	55.94 %
ODDO CASH TITRISATION LIQUIDATION LONGUE (Opcvm)	-	-	-	IG	82.49 %	82.49 %

Les évolutions du périmètre au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

- Transmission Universelle du Patrimoine de la Banque d'Orsay à Oddo & Cie en date du 31/01/2011,
- Fusion de la société Orsay Asset Management avec Oddo Asset Management en date du 30/04/2011 avec effet rétroactif au 01/01/2011,
- Acquisition de la société Banque Robeco au 31 mars 2011 à hauteur de 100 % puis Transmission Universelle du Patrimoine à Oddo & Cie en date du 30/12/2011,
- Création de la société Oddo Services Luxembourg détenue à hauteur de 100% et consolidée selon la méthode de l'intégration globale,
- Consolidation du fonds Orsay Merger Arbitrage selon la méthode de l'intégration globale,
- Transmission Universelle du Patrimoine de la société A & Associés à Oddo & Cie en date du 23/10/2011,
- Transmission Universelle du Patrimoine de la société Partanée Value à Partanée en date du 23/10/2011,
- Transmission Universelle du Patrimoine de la société Partanée à Oddo & Cie en date du 26/10/2011,
- Transmission Universelle du Patrimoine de la société HM gestion à Oddo & Cie en date du 01/12/2011,
- Transmission Universelle du Patrimoine de la société Orsay Wagram à Oddo & Cie en date du 01/12/2011,
- Liquidation et fermeture des Fonds Oddo Cash à liquidation longue au cours de l'exercice 2011.

Regroupements d'entreprises. — Acquisition de la société Banque Robeco

La banque ROBECO est une banque spécialisée dans les placements; Ses équipes se consacrent exclusivement à la gestion de patrimoine et au conseil en investissement. Elle dispose d'un agrément de gestion de portefeuille pour compte de tiers et assure des activités de teneurs de comptes-conservateur. A la date du présent rapport, cette entité n'existe plus car elle a été dissoute par son actionnaire unique, Oddo&Cie, le 30 décembre 2011, cette décision ayant entraîné la transmission universelle du patrimoine de ROBECO à Oddo&Cie

Détail du coût et de l'écart d'acquisition

(en milliers d'euros)	
Prix d'acquisition	15 939
Juste valeur de l'actif net acquis par le Groupe	32 156
Ecart d'acquisition	-16 217

Oddo et Cie a reconnu un actif incorporel dans le cadre de l'affectation du coût d'acquisition à hauteur de 9M€.

Les ajustements réalisés sur la juste valeur de l'actif net après la date d'acquisition sont globalement non significatifs au 31 décembre 2011. L'écart d'acquisition négatif de 16 217 K€ a été enregistré au compte de résultat de la période.

Acquisition complémentaire de parts de la société HM Gestion

(en milliers d'euros)	
Prix d'acquisition	1 020
Juste valeur de l'actif net acquis par le Groupe	152
Ecart d'acquisition	868

L'écart d'acquisition positif de 868 K€ a fait l'objet d'une dépréciation à 100% au 31/12/2011

#### 7.4 Parties liées

Les parties liées au Groupe sont les sociétés consolidées, les sociétés exerçant une influence notable sur le Groupe c'est-à-dire le Groupe AGF, ainsi que le collège de la gérance.

Les transactions opérées entre Oddo et Cie et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

La liste des sociétés consolidées du Groupe est présentée dans la note 7.3. Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans les tableaux suivants les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent :

- les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint pour la part non éliminée en consolidation (cas non applicable)
- celles sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, mises en équivalence,
- les sociétés qui exercent une influence notable sur le Groupe

Encours des opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers d'euros)	31/12/2011		31/12/2010	
	Sociétés exerçant une influence notable	Sociétés consolidées par mise en équivalence	Sociétés exerçant une influence notable	Sociétés consolidées par mise en équivalence
Actif				
Prêts et créances sur les établissements de crédit				
Prêts et créances sur la clientèle	-	4 758	6	4 758
Autres actifs	31	987	-	6 167
Total	31	5 745	6	10 925
Passif				
Dettes envers les établissements de crédit				
Dettes envers la clientèle	16	67 451	1 947	50 461
Autres passifs	-	15	-	12
Total	16	67 466	1 947	50 473
Engagements de garantie et de financement				
Engagements donnés				
Engagements reçus				
Total	-	-	-	-

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers d'euros)	Exercice 2011		Exercice 2010	
	Sociétés exerçant une influence notable	Sociétés consolidées par mise en équivalence	Sociétés exerçant une influence notable	Sociétés consolidées par mise en équivalence
Intérêts et produits assimilés		250		256
Intérêts et charges assimilés				
Commissions (produits)		4 947		21 715
Commissions (charges)		-70		-457
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat				
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente				
Produits des autres activités	391	4 476	1 097	4 498
Charges des autres activités		-100		
Total	391	9 503	1 097	26 012

Rémunération du collège de la gérance

(en milliers d'euros)	Exercice 2011	Exercice 2010
Rémunérations fixes	-553	-553
Rémunérations variables	-3 475	-6 667
Dont plans d'options de souscription d'actions	-	-
Dont plans d'attribution d'actions gratuites	-	-1 207
Dont droits d'acquérir directement des actions	-	-
Intéressement et participation	-	-
Total	-4 028	-7 220

Note 8 – Honoraires des commissaires aux comptes

La répartition par cabinet et par type de mission des honoraires des commissaires aux comptes des sociétés du groupe Oddo & Cie, intégrées globalement, comptabilisés dans le résultat 2011 est donnée ci-dessous :

Honoraires versés aux commissaires aux comptes (en milliers d'euros hors taxes)	Pricewaterhouse Coopers		Pierre-Henri Scacchi et Associés		Autres	
	Montant		Montant		Montant	
	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010
Audit						
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	303	279	220	188	32	43
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	86					
Total	389	279	220	188	32	43

Note 9 – Evénements postérieurs à la clôture

Néant

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ODDO & Cie, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, marqué par une crise économique et une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- Comme indiqué dans les notes 1.4 et 5.3.4 de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs, ainsi que pour la constitution d'ajustements de valeur et de certaines dépréciations. Nos travaux ont consisté à examiner le dispositif de contrôle des modèles utilisés et les hypothèses retenues.
- Votre société comptabilise des dépréciations sur des actifs disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse prolongée ou significative de la valeur de ces actifs (note 2.3 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de

valeur ainsi que la valorisation des lignes les plus significatives, et nous avons vérifié la cohérence des dépréciations effectuées avec les estimations retenues.

- Comme indiqué dans la note 3.8 de l'annexe aux états financiers, votre groupe constitue des dépréciations pour couvrir les risques avérés de non recouvrement de créances, inhérents à ses activités, et de litiges avec la clientèle. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la direction pour identifier et évaluer ces risques ainsi que pour déterminer le montant des dépréciations qu'elle estime nécessaires.

- Votre direction procède à d'autres estimations dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers, notamment la détermination et la comptabilisation des impôts différés (notes 1 et 2.7 de l'annexe) et des charges relatives aux paiements fondés sur des actions (notes 1 et 3.7 de l'annexe). Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes et hypothèses retenues, et à vérifier que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées, conformes aux principes décrits dans les notes précitées.

- Comme indiqué dans les notes 1.3 et 2.10 de l'annexe aux états financiers, votre groupe a procédé à des tests de dépréciation de la valeur des écarts d'acquisition. Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces tests, ainsi que les principaux paramètres et hypothèses utilisés.

- Votre société a procédé au cours de l'exercice à l'acquisition de Banque Robeco et à la comptabilisation de cette acquisition selon la méthode prescrite par la norme IFRS 3 (note 1.3 et 7.3 de l'annexe). Nous avons examiné, dans le contexte de cette acquisition, les modalités d'identification et de valorisation des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés en date d'acquisition, ainsi que la détermination de l'écart d'acquisition négatif à cette date.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Levallois Perret, le 27 mars 2012.

*Les commissaires aux comptes :*

PricewaterhouseCoopers Audit  
Agnès Hussherr  
Associée

Pierre-Henri Scacchi et Associés  
Olivier Galienne  
Associé

## Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale conventions non autorisées préalablement

En application des articles R. 226-2 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Avenant à la convention intragroupe conclue entre Oddo et Cie et Oddo Options Nature, objet et personnes concernées :

La convention intragroupe conclue entre Oddo et Cie et Oddo Options le 1er mai 2009 a fait l'objet d'une modification au cours de l'exercice.

Oddo Options ayant confié l'ensemble des services de financement et de compensation de son activité tenue de marché à un fournisseur tiers aux termes d'un contrat signé le 26 mai 2008, ladite convention prévoyait notamment qu'une caution soit apportée par Oddo et Cie à Oddo Options, afin qu'un contrat de compensation puisse être conclu. La rémunération de Oddo et Cie au titre de cette caution s'établissait à 2.000.000 d'euros. Un avenant a mis fin à la refacturation de cette caution.

Les personnes visées par cet avenant à la convention sont :

- Oddo Options filiale de Oddo et Cie,
- Philippe Oddo, Associé commandité Gérant de Oddo et Cie, est également gérant non associé de Oddo Options,
- Monsieur Grégoire Charbit, Gérant non associé de Oddo et Cie, est également Gérant non associé de Oddo Options,

En raison de l'omission de déclaration à votre Conseil de surveillance, l'avenant n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable par votre Conseil de surveillance.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article R. 226-2 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention d'assistance entre Oddo et Cie et la société Philippe Oddo SAS Nature, objet et personnes concernées :

Une convention d'assistance a été conclue, au sein du groupe Oddo, entre Oddo et Cie et la société Philippe Oddo SAS, cette dernière étant associé commanditée de la société Oddo&Cie.

L'objet de cette convention est de formaliser la relation existante entre les deux parties, en faisant état des services rendus par cette dernière à la Société, notamment dans la définition de la politique générale du Groupe.

Cette convention d'assistance a fait l'objet d'une autorisation préalable par votre conseil de surveillance du 23 septembre 2009.

Modalités :

Cette convention ne prévoit pas de rémunération pour la société Philippe Oddo SAS autre que la rémunération de commandité prévue dans les statuts de la Société, correspondant au versement du dividende.

Convention de sous-location à La Banque Postale Gestion Privée Nature, objet et personnes concernées :

Oddo et Cie a conclu un contrat de sous-location de bureaux avec la société La Banque Postale Gestion Privée (détenue par Oddo et Cie à hauteur de 49%), en date du 2 décembre 2008.

Messieurs Philippe Oddo, Grégoire Charbit, Tarak Achich et Charles-Henry de Tredern gérants de la société Oddo et Cie, sont membres du Conseil de Surveillance de la Banque Postale Gestion Privée.

Modalités :

En application de cette convention, le montant des loyers perçus par Oddo et Cie (loyer et charges locatives) étaient de 74.226,25 euros en 2011. La Banque Postale Gestion Privée n'occupe plus les locaux de Oddo et Cie depuis le début du mois de mars 2011 et ladite convention a été résiliée.

Protocole d'accord avec La Banque Postale et Efiposte Gestion devenue la Banque Postale Gestion Privée

Nature, objet et personnes concernées :

Oddo et Cie a conclu un protocole d'accord avec La Banque Postale et Efiposte Gestion devenue la Banque Postale Gestion Privée, dans laquelle : Messieurs Philippe Oddo, Grégoire Charbit, Tarak Achich et Charles-Henry de Tredern gérants de la société Oddo et Cie, sont membres du Conseil de Surveillance de la Banque Postale Gestion Privée.

Modalités :

Le protocole conclu le 25 octobre 2007 définit la mise en place d'un partenariat en matière de gestion privée sous la forme d'une prise de participation par Oddo et Cie (à hauteur de 49%) dans la société Efiposte Gestion détenue jusqu'alors à 100% par la Banque Postale pour un prix de 13 230 000 € auquel s'ajoute un montant égal à 49 % des fonds propres de cette société fin 2007. Ce partenariat est conclu pour une durée de cinq ans et pourra être prolongé par tacite reconduction pour des périodes de trois ans. L'application de cette convention n'a pas d'impact sur le compte de résultat de Oddo et Cie au titre de l'exercice 2011.

Convention de prêt subordonné à la société Génération Vie Nature, objet et personnes concernées :

Oddo et Cie a accordé un prêt à la société Génération Vie, filiale à 47,50 %, dans laquelle Messieurs Philippe Oddo et Grégoire Charbit, gérants de la société Oddo et Cie, exercent des fonctions d'administrateurs.

Modalités :

Le prêt d'un montant de 4.750.000 euros a pris effet le 20 décembre 2007 pour une durée de 5 ans. L'incidence de cette convention a représenté pour Oddo et Cie 249.949 euros d'intérêts perçus en 2011.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Levallois Perret, le 27 mars 2012

*Les commissaires aux comptes*

PricewaterhouseCoopers Audit

Agnès Hussherr

Associée

Pierre-Henri Scacchi et Associés

Olivier Galienne

Associé

### **Rapport de gestion**

Le rapport de gestion est disponible au siège social de la société.

**1203826**